

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 10 mars 2025 / 10 ramadhan 1446 - N° 3780 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

CONSEIL
DES MINISTRES
**Tebboune
préside
une réunion**

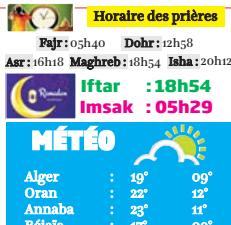
P.3

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES
**Représentant le président de
la République, le Premier Ministre
préside une cérémonie
en l'honneur de la femme
algérienne**

P.3

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE
**M. Chaib rencontre des
membres de la communauté
nationale établie en Arabie
Saoudite et partage l'iftar
avec eux**

P.24



www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

G U E R R E D' A L G È R I E

La France a utilisé massivement des armes chimiques en Algérie

La France a utilisé des armes chimiques, interdites par le Protocole de Genève de 1925, dans sa guerre contre l'Algérie de 1954 à 1959, révèle le film Algérie, sections armes spéciales (diffusé sur la Radio Télévision suisse ce 9 mars). La France avait pourtant été la première des 135 nations à signer l'accord contre ces armes, abondamment utilisées pendant la Première Guerre mondiale. Le film Algérie révèle ce honteux secret. Les souvenirs et les archives personnelles de soldats français et de combattants ou de civils algériens sont convoqués par Claire Billet, la réalisatrice du film, à l'appui d'une démonstration qui s'appuie sur les travaux de l'historien Christophe Lafaye, engagé dans un mémoire d'habilitation de recherche consacré à ce sujet. P.24



COLLECTIVITÉS LOCALES

Le wali d'Alger inspecte des projets liés au Plan Jaune de la vision stratégique de la capitale

P.4

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Kouidri met en avant le rôle central des femmes dans la promotion du secteur

P.6

ALGER

Le CHU Mustapha Pacha se dote de nouveaux services médicaux

P.10

SANTÉ

OSTÉOPOROSE
Les 3 nutriments indispensables pour des os solides

P.p 12-13

LIGUE 1 MOBILIS - CSC 1 - JSK 1
La JSK perd deux points à Constantine

Par R. Yanis P.21

FOOTBALL



UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3
Ouverture de 2 laboratoires pour les porteurs de projets à la Faculté de génie des procédés

P.17

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
ANP : un terroriste capturé et reddition de trois autres en une semaine

P.24

HADJ 2025
M. Belmehdi met en avant les mesures prises pour une prise en charge optimale des pèlerins


Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a mis en avant, à Alger, les mesures prises par les Pouvoirs publics en vue d'une prise en charge optimale des pèlerins algériens, soulignant que tous les moyens avaient été mobilisés pour l'accomplissement de ce rite dans les meilleures conditions.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a rappelé que "le Hadj est une opération nationale préparée à travers un mécanisme juridique impliquant plusieurs secteurs ministériels", rappelant qu'une instance de contrôle multisectoriel avait été mise en place, pour veiller au contrôle des services fournis aux hadjis.

Il a ajouté que la mission du Hadj "travaille dans le cadre d'un organigramme adapté à la gestion et à l'organisation du Hadj en Arabe Saoudite et conforme aux lois régissant cette opération".

Le ministre a également fait état de l'élaboration d'un programme au niveau de toutes les communes et wilayas, pour l'orientation et la sensibilisation des hadjis.

AIN TÉMOUCHENT
Un incendie maîtrisé dans un centre commercial du centre-ville (Protection civile)

Les services de la Protection civile d'Ain Témouchent ont réussi, mercredi, à éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un centre commercial au centre-ville, a-t-on appris auprès des mêmes services.

L'intervention rapide des éléments de la Protection civile a permis de maîtriser l'incendie et d'empêcher sa propagation au reste du centre commercial, situé : rue "Maghni Sandid", au centre-ville d'Ain Témouchent.

Aucune perte humaine n'a été enregistrée, précise la même source.

Les services de la Protection civile ont mobilisé pour cette intervention, 4 camions anti-incendie et une ambulance, selon la même source.

BECHAR
L'ADE se dote d'un laboratoire mobile pour les analyses des eaux

La direction de l'Algérienne des eaux (ADE) de Bechar vient de se doter d'un véhicule laboratoire-mobile pour la réalisation des analyses des eaux et des recherches spécifiques dans le domaine hydrique à travers les localités ou zones éloignées, a-t-on appris hier auprès de l'entreprise.

Ce laboratoire, mis à disposition par la direction générale de l'ADE, peut, grâce à ses équipements ultramodernes, effectuer en temps réel les opérations d'analyses de la qualité des eaux, surtout celles destinées à l'alimentation en eau potable des populations (AEP), dans les zones rurales ou éparses de la wilaya, a précisé le responsable du département laboratoire de l'ADE-Bechar, Zohir Guellati.

Offrant toutes les commodités d'analyses et de recherches comme un laboratoire fixe, il va aussi faciliter les missions d'analyses des eaux destinées aux chantiers de construction ou dans des sites industriels situés en endroits reculés, a-t-il ajouté.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
10 morts et 435 blessés en une semaine (Sûreté nationale)


Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 435 autres ont été blessées dans 359 accidents de la route survenus en zones urbaines en une semaine, a indiqué un bilan de la Sûreté nationale.

Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+33) et de blessés (+74), alors que le nombre de décès est resté inchangé, précise la même source.

Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents (96%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule.

La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Accidents de la route:
4 morts et 189 blessés en 24 heures (Protection civile)

Quatre (4) personnes sont décédées et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 3 morts et 2 blessés, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les vilayats de M'Sila, Ain Témouchent et Biskra, note le communiqué.

En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh ont procédé à une opération de recherche de 3 personnes emportées par les eaux au niveau de Oued Damirina, commune de Boussemghoune, souligne la même source.

Boumerdes : deux morts et deux blessés dans un accident de la route à Larbaâtache (Protection civile)

Deux (2) personnes sont décédées et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, mercredi soir, sur l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant la commune de Larbaâtache, à l'Ouest de Boumerdes, a-t-on appris, jeudi, des services locaux de la protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule touristique à Larbaâtache, sur le couloir de l'autoroute Est-Ouest en direction d'Alger, a indiqué le chargé de communication à la protection civile, le capitaine Bouchacha Hocine.

Les dépourvus des deux victimes, âgées de 23 et 81 ans, ont été transférées à la morgue de l'hôpital, tandis que les deux blessés ont été assistés, sur place, avant leur évacuation vers l'hôpital de Lakhdaia, wilaya de Bouira, a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Alger : saisie de 115 quintaux de viande rouge impropre à la consommation humaine (Gendarmerie Nationale)


Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Raïs (Alger) ont procédé à la saisie de 115 quintaux de viande rouge impropre à la consommation humaine, après la découverte d'un abattoir clandestin, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette affaire, qui entre dans le cadre de la préservation de la santé publique à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a été menée "en coordination avec le service central de sécurité alimentaire au Commandement de la Gendarmerie nationale et sur la base d'informations obtenues par les membres de la Section de recherche et d'investigation de la GN de Bir Mourad Raïs, indiquant qu'un propriétaire d'abattoir exerçait une activité frauduleuse de stockage de viande rouge", précise le communiqué.

Adrar : saisie de 370,77g de cocaïne et de 52g de kif traité (Sûreté de wilaya)

La Brigade de recherche et d'intervention relevant de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Adrar ont procédé à l'arrestation d'un individu et à la saisie de quantités de drogue dure (cocaïne) et de kif traité, ainsi que du véhicule utilisé, a-t-on appris mercredi auprès du bureau de communication de la Sûreté de wilaya.

Il s'agit de la saisie de 370,77 g de cocaïne, de 52 g de kif traité, ainsi que de bijoux en or, trois (3) téléphones portables et d'une somme d'argent de 180.000 DA, selon la même source.

Aïn Temouchent : arrestation de 30 personnes dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont arrêté 30 personnes dans diverses affaires liées à la lutte contre l'émigration clandestine, dont neuf organisateurs impliqués dans le trafic de migrants, a indiqué, jeudi, la cellule de communication de ce corps de sécurité. Ces affaires ont conduit à la saisie de deux embarcations rigides équipées de moteurs, ainsi qu'une voiture, un véhicule utilitaire, 17 jerricans de carburant d'une capacité totale de 345 litres, une boussole, une somme d'argent en devises étrangères s'élevant à 1.330 euros et huit téléphones mobiles, a souligné la cellule de communication. Les personnes arrêtées sont poursuivies pour trafic de migrants, sortie du territoire national par des points de passage non autorisés et de non-dénonciation du crime de trafic de migrants, selon la même source.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes près le tribunal d'Aïn Temouchent, qui a ordonné leur mise en détention provisoire, a-t-on précisé.

CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune préside une réunion

Le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés, notamment sur l'état



d'avancement de la réalisation du tronçon de la ligne ferroviaire (Gara Djebilet-Béchar) et les études préliminaires des projets ferroviaires (Laghout-Tamanrasset) et (El Meniaa-Timimoun-Adrar), ainsi qu'à l'examen de la possibilité d'importation de bétail en prévision de l'Aïd El-Adha", lit-on dans le communiqué.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Représentant le président de la République, le Premier Ministre préside une cérémonie en l'honneur de la femme algérienne

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier Ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi soir à Alger, une cérémonie organisée en l'honneur de la femme algérienne à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.

Organisée sous le slogan "La femme algérienne : défis et victoire", la cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, de membres du Gouvernement, d'éminentes personnalités féminines dans les domaines politique, économique et médiatique, de représentantes de la société civile et des mouvements syndicaux, ainsi que de moudjahidate.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Mouloudji a souligné que "l'organisation de cette célébration, sous le patronage renouvelé du président de la République, témoigne de son souci de promouvoir et de valoriser la place de la femme, étant convaincu de sa valeur sym-



bolique et civilisationnelle". Et d'ajouter que cette cérémonie, présidée par le Premier ministre, "témoigne de la place éminente qu'occupe la femme algérienne dans notre pays tout en demeurant fidèle à notre glorieuse histoire", rappelant, par là même, l'héroïsme des femmes algériennes pendant la Révolution de libération. Mme

Mouloudji a en outre réaffirmé que la célébration des femmes algériennes "se veut une reconnaissance de leur brillant parcours aux niveaux continental et international".

Cela n'aurait pu se concrétiser sans l'attention particulière que leur porte le président de la République, lui qui a toujours

Le Premier ministre honore nombre de femmes algériennes créatives

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a honoré, samedi soir à Alger, nombre de femmes algériennes créatives qui se sont distinguées dans plusieurs domaines.

Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée internationale des femmes, sous le slogan "La femme algérienne : défis et victoire", le Premier ministre a honoré une élite de femmes créatives excellant dans des domaines scientifique, artistique et médiatique, ainsi que dans les métiers d'artisanat. A cet effet, des attestations signées par le président de la République leur ont été attribuées. Parmi les femmes honorées, figurent le Général-major, Messaouda Boulanour, directrice générale de l'Institut national des hautes études de

la sécurité (INHES) et Mme Khadidja Mokeddem, récipiendaire du prix d'excellence de la Ligue arabe dans le domaine du développement communautaire (édition 2024), et qui occupe le poste de directrice de la recherche au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) depuis 2021.

Ont également été honorées la journaliste Nadia Kerraz, qui a occupé d'importants postes dans plusieurs journaux nationaux, ainsi que Mme Messaouda Haoula, artisanne spécialisée dans le tissage de tapis, originaire de la commune de Babar (wilaya de Khencela).

A cette occasion, l'étudiante lauréate Nesrine Bouzid de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle a été

distinguée, ainsi que Mme Dalila Ourfali, excellant dans le domaine du patrimoine culturel et Mme Rim Gasmi, enseignante au Centre universitaire d'Illizi et lauréate du Prix international de la technologie aux Etats-Unis.

Il s'agit en outre de Samira Guettouche, spécialiste du tissage et de la couture de vêtements traditionnels ayant participé à de nombreuses expositions internationales, de la comédienne Atika Toubal, et de Khadidja Bousbia, qui s'est distinguée dans l'arboriculture fruitière ainsi que de Sabrina Mokrani, fondatrice d'une école privée pionnière en formation dans le domaine de la communication institutionnelle, créée dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha adresse ses vœux au personnel féminin de l'ANP

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a adressé ses vœux, samedi, à l'ensemble du personnel féminin de l'ANP, à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars), soulignant que "les femmes algériennes peuvent être fières de ce qu'elles ont accompli dans l'Algérie indépendante".

"Il m'est agréable de présenter mes chaleureuses félicitations et d'adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité à toutes les femmes de l'Armée nationale populaire, militaires et civiles, tous grades et catégories confondus, et, à travers elles, à toutes les femmes algériennes", a dit le Général d'Armée Saïd Chanegriha dans son message de vœux.

"Les femmes algériennes peuvent être fières de ce qu'elles ont accompli dans l'Algérie indépendante.

En effet, elles ont contribué au processus

de construction et d'éification, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé et dans l'administration, et participé à l'élimination des stigmates de plus d'un siècle de destruction totale subie par notre peuple, en s'inspirant des exploits et des gloires de leurs aînées, qui ont payé un lourd tribut pour l'indépendance du pays et le recouvrement de sa souveraineté nationale", a souligné le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

"Elles poursuivent, aujourd'hui, leur marche dans le cadre du projet de construction de l'Algérie nouvelle et victorieuse, sous la conduite du président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille personnellement à leur accorder l'attention, le soutien et les encouragements qu'elles méritent, et fait en sorte que les portes leur soient ouvertes dans tous les secteurs sans exception, afin qu'elles puissent faire émerger

leur talents et laisser éclorer les capacités illimitées qu'elles recèlent, contribuant ainsi au développement, au progrès et à la prospérité du pays", a-t-il ajouté.

Dans cette même optique, et conformément aux orientations du président de la République, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire veille à promouvoir le rôle des femmes dans le système de défense de notre pays, en les encourageant à rejoindre les rangs de l'Armée dans toutes les spécialités sans exception et à occuper les hautes fonctions avec compétence et mérite, ce qui leur a permis de faire leurs preuves et de contribuer, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la réalisation des objectifs fixés et des buts escomptés", a-t-il soutenu. "Qui plus est, nous avons veillé à renforcer leur confiance en elles en les encourageant à investir des spécialités militaires qui étaient, jusqu'à récemment, exclusivement réservées aux hommes, à l'instar du parachutisme et de l'aviation

avec ses différentes spécialités", a-t-il poursuivi, ajoutant que "la femme militaire a ainsi démontré sa grande capacité à accomplir pleinement les missions dont elle est investie, dans le cadre de la stratégie visant à permettre à notre Armée de tirer parti, avec le plus d'efficacité et d'efficience possible, de toutes les ressources humaines dont elle dispose". "Tout en renouvelant mes vœux à toutes les femmes de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, militaires et civiles, et, à travers elles, à toutes les femmes libres de l'Algérie, dans les villes, les villages, les hameaux, les campagnes et notre vaste désert, j'imploré Le Tout-Puissant de les combler de succès et de réussite dans l'accomplissement des missions et responsabilités qui leur sont confiées, au service de l'Algérie, en général, et de l'Armée nationale populaire, en particulier", a conclu le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

UNIVERSITÉ

L'université a l'extrême priorité "pour devenir le véritable moteur de l'économie nationale" (M. Baddari)

L'université que l'Algérie victorieuse "est en train de bâtir, à l'extrême priorité pour devenir le véritable moteur de l'économie nationale", à travers la création de projets émergents touchant aux secteurs stratégiques tels que la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique et la santé, a déclaré jeudi à Bouira, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

S'exprimant lors d'une rencontre tenue à l'université Akl Mohand Ouhadji de la ville de Bouira, le ministre a exprimé sa satisfaction de l'inauguration d'importants projets, dont l'incubateur de projets de l'université, ainsi qu'un centre de développement de l'entrepreneuriat et un autre destiné à l'invention et la technologie.

"Tous ces projets inaugurés aujourd'hui constituent des infrastructures de base qui permettront à l'université de Bouira de créer de la richesse et de développer l'économie locale via la création d'entreprises émergentes, des micro-entreprises ainsi que de l'emploi.

Tout cela apportera une valeur ajoutée à l'économie de notre pays", a déclaré le ministre, qui a inspecté une série de projets relevant de son secteur à Bouira.

Dans son discours tenu devant le corps enseignant et administratif ainsi que des étudiants de l'université, le ministre a appelé à conjuguer les efforts pour réaliser cet objectif à l'horizon 2027, qui sera une année exceptionnelle pour le secteur et pour l'université algérienne. "Cette université que nous sommes en train de bâtir, à la priorité extrême d'être un véritable moteur de l'économie nationale. Nous voulons concrétiser des projets émergents dans un pays émergent d'ici à 2027", a encore insisté l'hôte de Bouira.

L'orateur est, à l'occasion, revenu sur les différents progrès qu'a connus le secteur durant ces dernières années en matière d'enseignement dans les domaines de technologie, de l'innovation, ainsi que des langues.

"Toutes les écoles supérieures du secteur assurent des formations en langue anglaise", a-t-il fait savoir.

Par la même, M. Baddari a rappelé les différents axes principaux du nouveau programme élaboré pour développer davantage le secteur de l'enseignement supérieur, et surtout le rôle de l'université dans le développement socio-économique du pays.

Au cours de sa visite à Bouira, le ministre a inauguré l'incubateur de l'université, qui, selon les responsables de cette structure, "abrite des dizaines de projets portant sur l'innovation technologique, la protection de l'environnement, et sur le développement des secteurs de l'agriculture et du tourisme".

Sur place, M. Baddari a réitéré son soutien aux porteurs de projets et aux investisseurs, en les encourageant à fournir plus d'efforts en vue de concrétiser leurs projets sur le terrain.

Le ministre s'est félicité également d'un autre projet économique en cours, à savoir, la production de fourrages verts.

"L'objectif est de booster ce projet pour atteindre l'autosuffisance avec une production de 3000 tonnes par hectares à l'horizon 2027, et pour aller, par la suite, vers l'exportation du produit d'ici 2029", selon les détails fournis au ministre par le porteur de ce projet.

HYDRAULIQUE

Augmentation des capacités de traitement des eaux usées et modernisation des systèmes d'épuration en cours d'exploitation (Derbal)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, jeudi, que le secteur œuvrait à renforcer le service public d'épuration, à travers l'augmentation des capacités de traitement des eaux usées, la réalisation de nouveaux systèmes d'épuration, la réhabilitation et la modernisation des systèmes actuels en cours d'exploitation.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'APN, Mounir Boudjen, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, le ministre a précisé que son secteur avait adopté un plan d'action, visant à améliorer les capacités d'épuration au niveau national, indiquant que les efforts comprennent la mise en oeuvre de nouveaux projets et la réhabilitation des infrastructures existantes.

S'agissant de la wilaya de Saida, le ministre a fait savoir que le secteur de l'hydraulique de la wilaya même actuellement une étude pour l'extension des stations d'épuration des eaux usées dans la commune d'Ain El Hadjar, en sus de l'enregistrement d'autres opérations pour la réhabilitation des installations de traitement dans les communes de Saida



et Hessasna, ainsi que des bassins naturels des communes de Sidi Amar et Sidi Aissan.

Le ministre a fait savoir que les services compétents s'emploient à parachever les procédures administratives nécessaires pour le lancement des travaux.

Pour ce qui est de la possibilité de construire de nouveaux barrages dans la wilaya de Guelma, le ministre a précisé que l'Agence

nationale des barrages et transferts (ANBT) avait programmé une visite au site de Oued Ghanem, avec la participation des experts et ingénieurs de l'Agence, en vue d'étudier la faisabilité du projet, faisant savoir que les résultats préliminaires étaient positifs, avec la possibilité d'effectuer une autre étude plus détaillée sur la viabilité de réalisation du projet à l'avenir.

Par ailleurs, le ministre a

affirmé que le secteur de l'hydraulique œuvrait à interconnecter les barrages afin de renforcer ceux dont les réserves sont en baisse à partir de ceux disposant d'une abondance en ressources hydriques.

Quant à la qualité de l'eau distribuée dans la wilaya d'El Mechhaïa, le ministre a mis en avant que le secteur s'attelle à assurer un approvisionnement en eau potable conformément aux normes requises, relevant que cette wilaya, à l'instar d'autres régions, souffrait d'une teneur élevée en sels et en minéraux dans les eaux souterraines.

Dans ce cadre, la Direction des ressources en eau de la wilaya a enregistré un projet d'une valeur de 86 millions de dinars pour l'acquisition d'équipements et de matériels pour appuyer le fonctionnement des stations de traitement et assurer les interventions et l'entretien périodique.

ENVIRONNEMENT

Adoption du tri sélectif et de l'économie circulaire dans la gestion des déchets (ministre)

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a souligné, jeudi, que la stratégie du secteur en matière de gestion des déchets reposait sur le tri sélectif et l'économie circulaire, l'objectif étant de réaliser un développement durable et une économie verte.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monir Boudjen, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, la ministre a indiqué que la politique de gestion des déchets et des décharges publiques faisait partie intégrante des efforts consentis pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

La nouvelle stratégie repose sur le recyclage des différents types de déchets valorisables et récupérables, dans le cadre du nouveau modèle de développement en Algérie 2035.

L'accent est mis sur la réduction de la

production des déchets à la source en priorisant le tri sélectif, permettant ainsi de recycler 30% des déchets ménagers, 30% des déchets spéciaux et 50% des déchets inertes.

A ce propos, le ministre a rappelé que la loi de finances 2025 avait consacré cette tendance.

Ainsi, 19 projets de tri sélectif des déchets ménagers ont été enregistrés dans différentes vilayats, en sus de 8 projets dédiés au compostage des déchets.

Quant à la protection de l'espace maritime et côtier, la ministre a affirmé que l'ensemble des ressources législatives et réglementaires nécessaires ont été mobilisées, en vue de préserver les zones côtières sensibles ou exposées à des risques environnementaux.

Elle a cité, à ce titre, la loi de février 2002 sur la protection et la valorisation du littoral, ainsi que la loi de février 2011 relative aux domaines protégés, dans le cadre du développement durable, ajou-

tant que ces lois visent à préserver la pérennité et la diversité des systèmes écologiques côtiers.

La ministre a également relevé le décret exécutif d'avril 2004, relatif à l'organisation du Commissariat national du littoral, qui se charge de la mise en œuvre de la politique nationale de protection et de valorisation du littoral et des zones côtières et de leurs systèmes écologiques.

Dans le cadre de la lutte contre les rejets industriels et du recensement des entreprises industrielles polluantes, tout en les obligeant à créer des stations d'épuration, la ministre a fait état de la fermeture de deux unités industrielles qui déversaient leurs rejets dans l'Oued Soummam, ainsi que de la mise en démeure de 33 autres unités.

Elle a également annoncé, dans ce contexte, le lancement de la réalisation d'une étude de dépollution industrielle du bassin Oued Soummam et son réaménagement».

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le wali d'Alger inspecte des projets liés au Plan Jaune de la vision stratégique de la capitale

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a inspecté, jeudi, plusieurs projets liés au renforcement de la capacité routière et à la facilitation de la mobilité des citoyens, dans le cadre du "Plan Jaune" de la vision stratégique de la capitale, indique un communiqué des services de la wilaya. La sortie sur le terrain a permis au wali d'Alger de s'enquérir de l'état d'avancement du projet de dédoublement de chemins de wilaya interconnectés sur une distance avoisinant les 18 km, dans les communes d'Ouled Fayet, Soudania et Staoueli.

M. Rabehi a entamé sa visite par l'inspection du projet de dédoublement de la voie s'étendant sur 6,5 km



sur le chemin de wilaya CW 133 à Ouled Fayet, avant de procéder à l'inspection des travaux de la route reliant la commune d'Ouled Fayet à celle de Soudania, au niveau du CW 1142.

Le wali a, par la suite, inspecté le projet de dédoublement de la route menant d'Ouled Fayet à Staoueli, sur une longueur de 6,3 km, au niveau du CW 233. A cette occasion, le wali a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, tout en s'intéressant à l'environnement, à l'aménagement des trottoirs et à l'entretien des espaces verts, ainsi qu'à la mise en place de réseaux d'éclairage et de panneaux de signalisation.

SIDI BEL ABBES

Lancement prochain de la réalisation de plus de 2.400 logements

Les travaux de réalisation de 2.409 logements de différentes formules seront lancés, prochainement dans plusieurs communes de la wilaya de Sidi Bel Abbes, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya.

La cellule de communication a indiqué que le wali de Sidi Bel Abbes, Kamel Hadji, a présidé, samedi soir, une réunion concernant le secteur de l'habitat, au cours de laquelle il a annoncé le lancement de la réalisation de 2.409 logements de différentes formules, en commémoration du 63e anniversaire de la fête de la victoire, le 19 mars.

Ce programme d'habitat majeur comprend 2.000 logements publics locatifs répartis sur 28 communes à travers 32 sites, avec un



total de 37 projets. Les 409 unités restantes couvrent

d'autres formules d'habitat. Pour rappel, la wilaya de

Sidi Bel Abbes a réalisé un bond qualitatif dans la réalisation des programmes d'habitat sous différentes formules, ce qui a permis de livrer d'importants quotas de logements ces dernières années.

L'année dernière, 1.777 logements de diverses formules ont été distribués dans le cadre des célébrations des fêtes de l'indépendance et de la jeunesse, dont 447 logements sociaux participatifs, 830 habitations rurales et 500 aides pour les lotissements sociaux.

ORAN

Le wali supervise la mise en place des premiers éléments préfabriqués en béton de la trémie de la "Pépinière"

Le wali d'Oran Samir Chibani a supervisé, la mise en place des premiers éléments préfabriqués en béton, au niveau du projet de la Trémie du rond-point de la "Pépinière", un projet important devant résoudre le problème des embouteillages qui connaît cette zone.

M. Chibani, qui a effectué une visite à plusieurs projets dans la daïra de Bir El Djir, a déclaré à la presse que le rond-point de la "Pépinière", qui constitue le plus grand accès à la ville d'Oran depuis l'Est, connaît une forte congestion qui engendre des embouteillages, précisant que ce projet sera mis en service en août prochain.

Le directeur des travaux publics de la wilaya d'Oran, M. Medjoub Abdellah, a indiqué que les travaux de terrassement ont atteint 60 %, ajoutant que le déplacement de tous les réseaux (gaz et électricité) a été finalisé.

Le wali a également visité le projet du centre des impôts d'Oran, où les responsables du projet ont fait savoir que les travaux du centre des impôts d'Oran-Ouest ont atteint 43 %, tandis que ceux du centre des impôts d'Oran-Est ont atteint 45 %.

L'assiette foncière qui abrite ces deux projets devrait accueillir d'autres infrastructures relevant au secteur des impôts, notamment une école de formation et la Direction générale locale de ce corps, selon les explications fournies sur place.

Le wali a également visité le parc de la commune de Bir El Djir, qui a été renforcé par 13 nouveaux camions et où il a donné le coup d'envoi d'une large opération de nettoyage de l'environnement.

Il s'est ensuite dirigé vers deux projets de réalisation de 60 logements promotionnels chacun à Belgaïd, avant de visiter le projet de construction d'un lycée de 1.000 places à la cité AADL 1.063, un autre lycée de 800 places, ainsi qu'un collège de 2.000 places à Belgaïd.

Le programme de la visite du wali d'Oran a également comporté le lancement du projet d'aménagement urbain de Haï Belgaïd et l'inspection du projet d'aménagement de la plage de Aïn Franine, ainsi que le projet d'aménagement urbain à Haï Boussedra Cheikh à Belgaïd et le chantier de construction d'une piscine de proximité à la cité 620 Logements à Bir El Djir Centre.

Vers une amélioration de l'AEP durant le mois de Ramadhan

L'alimentation en eau potable (AEP) sera améliorée dans 18 communes de la wilaya de Sidi Bel Abbes, d'ici la semaine prochaine, a indiqué le directeur local de l'Hydraulique, Djebbar Belmeriri.

Le même responsable a précisé à l'APS que la wilaya a bénéficié d'un quota supplémentaire de 7.000 mètres cubes d'eau afin d'améliorer le programme de distribution durant le mois sacré. Il a également souligné que les récentes précipitations ont

permis une augmentation du niveau du barrage Sidi El-Abdelli à Tlemcen, "ce qui permettra de récupérer une partie du quota de la wilaya à partir de cette infrastructure hydraulique".

Parallèlement, un programme spécifique de distribution a été mis en place en coordination avec l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), permettant d'assurer un service continu d'alimentation en eau potable dans ces 18 communes durant le Ramadhan. Le même responsable a pré-

cisé que les perturbations dans l'alimentation en eau potable seront résolues après le raccordement aux stations de dessalement d'El Hilal (Aïn Temouchent) et de Cap Blanc (Oran).

Grâce à ces opérations, la wilaya bénéficiera d'un apport supplémentaire de 68.000 mètres cubes, portant ainsi la production totale à environ 120.000 mètres cubes par jour, ce qui garantira une nette amélioration de la distribution, notamment dans les 18 communes concernées.

TLEMCEN

Raccordement de 29 puits au réseau électrique depuis le début 2024

La Société de Distribution de l'Électricité et du Gaz de la wilaya de Tlemcen a raccordé 29 puits d'eau au réseau électrique depuis le début de l'année 2024, selon un communiqué de la société.

La même source a précisé que la société a raccordé ces 29 puits entre janvier 2024 et mars 2025, principalement dans les communes de Bab El Assa, Mansourah,

Sidi Djilali et Beni Boussaid. Il a également été précisé que ses équipes techniques œuvrent à raccorder les différents puits artésiens au réseau électrique, en respectant les normes les plus élevées en matière de qualité et de sécurité, tout en accélérant le rythme des travaux afin de permettre aux citoyens de bénéficier de l'eau de ces puits. Le même communiqué a ajouté qu'en

vue d'améliorer les services énergétiques, soutenir les activités agricoles et garantir la continuité de l'approvisionnement en eau, deux nouveaux puits, à savoir le puits "Chih" dans la commune de Sebdou et le puits "Dar Ammar" dans la commune de Termy, ont été raccordés au réseau électrique, fin février dernier, en plus de la mise en service de la station de pompage d'eau à

la commune de Sidi Medjahed, début mars. Cette opération de raccordement vise, selon la même source, à soutenir les programmes de développement, répondre aux besoins des citoyens, des agriculteurs et des investisseurs, ainsi qu'à garantir la continuité de l'approvisionnement en eau dans les zones rurales pour améliorer la production agricole et soutenir l'économie locale.

OUARGLA

Plus de 140 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Pas moins de 140 exploitations agricoles à travers la wilaya d'Ouargla ont été raccordées au réseau électrique, a-t-on appris jeudi de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sogelgaz). Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'électrification agricole initié par Monsieur le président de la République, a permis la

réalisation de 75 km de lignes électriques de basse et moyenne tension (BT/MT), a précisé la chargée de communication de la direction de distribution, Rabiaa Douadi. Elle vient s'ajouter à celle effectuée l'an dernier, qui a bénéficié à 167 exploitations agricoles à travers la wilaya, grâce à la réalisation de 157 km de lignes (BT/MT) et l'installation de 111 transformateurs

électriques, selon la même source. Au total, 472 exploitations agricoles ont été alimentées en électricité, depuis le lancement du programme d'électrification agricole, selon les données fournies par la direction de distribution. Cela a été rendu possible grâce à la réalisation de 390 km de lignes (BT/MT) et l'installation de 277 transformateurs électriques, a-t-on indiqué.

BATNA

Pose de la première pierre du projet de centre de proximité de stockage de céréales à Barika

La première pierre du projet de réalisation d'un centre de proximité de stockage de céréales a été posée mercredi dans la ville de Barika par le wali de Batna, Mohamed Benmalek, et le wali délégué de Barika, Saïd Bou Eddehab.

Cette structure de stockage d'une capacité de 50.000 quintaux qui mobilise une enveloppe financière de 220 millions DA devra être récep-

tionnée au plus tard au mois de juin prochain, selon les explications données sur site.

M. Benmalek a insisté à l'occasion sur l'impératif respect des délais des travaux, soulignant que la wilaya déléguée de Barika a bénéficié de trois centres de stockage de céréales d'une capacité totale de 150.000 quintaux au regard de l'importance de cette région en termes de production céréa-

lière. La wilaya de Batna a bénéficié de l'inscription de projets de cinq centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 250.000 quintaux ainsi que du projet d'un silo à céréales d'un million de quintaux dont les travaux ont été lancés de sorte à éléver les capacités de stockage de la wilaya à 2.2 millions quintaux incluant les points actuels de collecte tota-

lissant une capacité de 949.000 quintaux, a rappelé le même responsable.

La visite du wali à Barika a donné lieu également à la pose de la première pierre du projet d'un lycée, à l'ouverture d'un point de vente de la laiterie Aurès et à l'inspection de l'opération de réaménagement de certains sièges administratifs de la circonscription administrative de Barika.

KHENCHELA

126 millions de dinars pour la réalisation d'une piscine semi-olympique à Bouhmama

Une enveloppe de 126 millions de dinars a été allouée, dans la wilaya de Khencela, à la réalisation d'une piscine semi-olympique dans la commune de Bouhmama, a indiqué, jeudi, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui.

L'entame des travaux est "imminente" étant donné que l'entreprise de réalisation a été désignée après finalisation des procédures légales d'usage, a affirmé le même responsable, précisant que la durée des travaux est contractuellement fixée à 18 mois. Selon M. Zouaoui, la wilaya de Khencela disposerà, à la réception de ce projet, de 6 piscines semi-olympiques réparties à travers les communes d'Ensigha, d'El Hamma, de Babar, de Kais, d'El Mahmel et Bouhmama, "en attendant la réalisation d'une autre piscine semi-olympique dans la commune de M'Sara, dont l'étude vient d'être lancée après la récente levée du gel du projet".

Ces piscines, qui permettent aux enfants et aux jeunes de la région de pratiquer la natation, constituent des lieux de loisirs très prisés des citoyens, en particulier en été.

APS

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Kouidri met en avant le rôle central des femmes dans la promotion du secteur

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a mis en avant, dimanche à Alger, le rôle central des femmes dans la promotion du secteur et de l'économie nationale en général, soulignant son engagement à les soutenir et à les accompagner.

Lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère en l'honneur des travailleuses du secteur à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars), M. Kouidri a mis en avant "le rôle central des femmes dans la promotion de l'industrie

pharmaceutique et de l'économie nationale en général", saluant leurs "contributions actives à la dynamique du développement et du progrès". A cette occasion, le ministre a souligné son "engagement constant à autonomiser les femmes et à leur

garantir toutes les opportunités leur permettant de contribuer activement à l'édification du pays", rappelant leur rôle crucial dans "la construction des sociétés, l'édification des civilisations et l'éducation des générations".

ADRAR

Le ministre de l'Industrie inaugure un point de vente et de maintenance des équipements agricoles

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé, samedi à Adrar, à l'inauguration d'un point de vente et de maintenance des équipements et machines agricoles relevant de l'Entreprise publique de commercialisation des équipements et machines agricoles PMA-Trading, indique un communiqué du ministère.

Cette structure, inaugurée dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue le ministre dans la wilaya, expose une gamme d'équipements agricoles, notamment des charrues lourdes, des systèmes d'irrigation et des pompes à eau, ainsi que des moissonneuses et des engins de transport, fabriqués par l'Entreprise de construction de matériels agricoles (CMA) de Sidi Bel Abbès, filiale du Groupe public des industries mécaniques (Al-

gerian General Mechanics - AGM). Cette initiative s'inscrit en droite ligne dans la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire, la wilaya d'Adrar étant un pôle agricole par excellence, précise le communiqué.

Par ailleurs, le ministre a appelé le groupe AGM à renforcer la production locale,

en concluant un partenariat avec l'Entreprise nationale de tubes et transformations des produits plats (Anabip), filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), afin de renoncer progressivement à l'importation de certains composants plastiques utilisés dans la fabrication d'équipements méca-niques.

Dans le même sillage, le ministre a inspecté le projet de réhabilitation de la briqueterie de la commune de Fenoughil, qui fait par-

tie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), où il a reçu une présentation sur l'état de l'usine et les équipements techniques et logistiques nécessaires au lancement de la production.

La ligne de production reste incomplète en raison du manque de certains équipements et de l'absence de plans opérationnels, lesquels sont en cours d'élaboration par la Société de Maintenance de l'Est (SME), filiale du groupe GICA, note le communiqué.

Le ministre a, à cet égard, enjoint au groupe de coordonner avec les différents acteurs industriels nationaux pour fournir à l'usine les équipements et pièces de rechange nécessaires avant de recourir à

l'importation. Il a également inspecté l'avancement des travaux du projet de cimenterie dans la commune de Timekten, qui fait partie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe GICA et a insisté sur l'engagement des parties prenantes à lever les obstacles pour accélérer la cadence des travaux, en vue de la mise en service de l'usine dans les délais impartis.

L'un des principaux défis auxquels est confronté le projet est l'aménagement de la route menant à l'usine, qui s'étend sur 25 km, souligne le communiqué indiquant qu'il a été convenu de la réalisation conjointe des travaux par le groupe GICA et la wilaya d'Adrar, avec l'engagement de les achever avant la fin du mois de Ramadhan.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Réorganisation prochaine des chambres de commerce et d'industrie (Zitouni)

Le ministère du Commerce intégré et de la Régulation du marché national œuvre à la réorganisation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et des chambres de wilayas, afin d'optimiser leur efficacité dans le soutien à l'investissement et à l'entrepreneuriat, a indiqué, jeudi, le ministre du secteur, Tayeb Zitouni. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Mounier Boudjen, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Zitouni a affirmé que son département avait entamé la réorganisation de ces structures "afin de leur conférer plus de flexibilité pour leur permettre de promouvoir et de soutenir l'investissement et l'entrepreneuriat, et d'accompagner les opérateurs économiques". L'évaluation effectuée dans le cadre des réformes programmées pour la modernisation et le développement des établissements sous tutelle a révélé des "insuffisances" dans la gestion administrative de cette chambre, a précisé le ministre, faisant état de nombre d'irrégularités enregistrées lors de l'application de certaines dispositions du décret exécutif régissant cette chambre, publié en mars 2022.

Dans le souci de remédier à cette situation, un atelier a été lancé pour une révision complète des dispositions de ce décret, avec une large participation des élus, des experts et des cadres des chambres relevant de la CACI", a ajouté le ministre. Selon M.

Zitouni, cette mesure vise à "apporter la flexibilité nécessaire au fonctionnement de la CACI et des chambres de wilayas, à consolider la gestion décentralisée en lui conférant une indépendance financière et administrative, outre l'élargissement de la représentation des élus au sein du conseil d'administration de la CACI, en impliquant toutes les régions du pays, avec la mise en place de conseils d'administration au niveau des chambres de wilayas, en y associant des représentants des élus".

En réponse à une question relative au remboursement des frais de transport des commerçants d'In Guezzam, et à la stratégie de son département pour approvisionner cette wilaya, le ministre a fait état d'une enveloppe budgétaire de 1,5 milliard DA allouée au remboursement des coûts de transport de marchandises.

Il a également assuré que son secteur prendra en charge le traitement de l'ensemble des dossiers en suspens et de toutes les dettes antérieures depuis 2014. S'agissant de la régulation des prix dans la commune de Tin Zaouatine, les services du Commerce, a-t-il dit, ont œuvré au renforcement des mécanismes d'approvisionnement et de distribution afin de limiter la spéculation et de stabiliser les prix.

Pour ce faire, plusieurs mesures ont été adoptées, notamment l'attribution à la wilaya, mensuellement, un quota de 9.800 tonnes de divers produits de grande consommation, dont 6.800 tonnes sont directement destinées aux commerçants de détail des communes d'In Guezzam et de

Tin Zaouatine, le reste étant stocké comme réserve de sécurité pour la wilaya. Ces mesures, explique le ministre, comprennent également l'octroi de locaux aux Offices publics chargés de la régulation et de la distribution, afin de prévenir certains dépassements, tels que l'acheminement de marchandises depuis des wilayas éloignées pour bénéficier de frais d'indemnisation plus importants, alors que ces produits sont disponibles dans des unités plus proches. Figure, également, parmi ces mesures, une réflexion sur la révision du tarif au kilomètre pour l'indemnisation du transport, en tenant compte des facteurs géographiques et de l'état des routes.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que le secteur s'emploie à renforcer le commerce de troc transfrontalier, "pour permettre aux habitants des zones frontalières de bénéficier d'un approvisionnement supplémentaire en produits autorisés, dans le cadre d'une organisation rigoureuse visant à soutenir l'activité commerciale locale et à assurer la disponibilité des marchandises".

Dans ce sens, il a expliqué que le ministère "envisage une révision du cadre législatif et réglementaire régissant le commerce de troc, afin de le hisser à la hauteur des attentes des associations professionnelles actives dans la région, à travers l'élargissement de la liste des produits autorisés sur le marché et à renforcer les mécanismes de contrôle, garantissant une répartition équitable et efficace des marchandises au profit des populations locales".

A API

Création de pôles industriels dans plusieurs wilayas (Rekkache)

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (A API) ambitionne de créer des pôles industriels dans plusieurs wilayas, a indiqué, jeudi à Alger, le Directeur général (DG) de l'agence, Omar Rekkache, affirmant que ces zones contribueront à la création d'une valeur ajoutée et à la diversification de l'économie nationale.

M. Rekkache intervenait lors d'une journée d'information organisée par l'A API au profit des opérateurs économiques sur le lancement d'un pôle spécialisé dans la production de fournitures scolaires à Bordj Bou Arreridj, en présence du Conseiller du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

Ont également assisté à la rencontre les représentants des deux chambres du Parlement, des responsables d'organisations patronales et d'associations professionnelles, ainsi que des opérateurs économiques activant dans la fabrication des fournitures scolaires.

L'A API, explique M. Rekkache, "s'attèle à présent, en coordination avec le CREA, à réunir les conditions propices pour le lancement crescendo de pôles industriels dans plusieurs wilayas, à l'instar des pôles consacrés à l'industrie du cuir et des chaussures (Médéa), à l'industrie des vêtements et du textile (Relizane), et à la fabrication des pièces de rechange et de manutention (Oran)", a expliqué M. Rekkache.

Pour le même responsable, "la création de ces zones spécialisées ne signifie pas l'interdiction d'exercer ces activités ailleurs".

Ces pôles contribueront, en effet, à "diversifier et pérenniser l'économie nationale, et constitueront une véritable aubaine pour l'établissement d'un tissu industriel homogène en mesure de répondre aux besoins nationaux pour se tourner vers l'export plus tard", a précisé M. Rekkache, expliquant que ces zones "contribueront également à créer une plus-value, au transfert des technologies et au renforcement des capacités industrielles à l'échelle nationale".

Concernant le pôle industriel dédié à la production des fournitures scolaires dont la création est prévue prochainement dans la zone de "Rmail" à la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le responsable a affirmé qu'il contribuerait à "renforcer la production locale et à réduire la facture d'importation des fournitures scolaires, qui, selon les estimations du ministère du Commerce, oscillent entre 70 et 80 millions USD par an, tout en assurant une autosuffisance nationale en la matière".

S'étendant sur une superficie de 8 hectares, ce pôle, poursuit le même responsable, pourra être élargi en fonction de la réactivité des investisseurs.

Ce projet, dont les assiettes foncières seront présentées la semaine prochaine sur la plateforme numérique de l'Investisseur, constitue un pilier essentiel pour garantir l'approvisionnement du marché local et fournir des fournitures scolaires à des prix abordables, ce qui soutient le pouvoir d'achat des citoyens, a indiqué M. Rekkache.

Il encouragera également de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) à s'intégrer dans la chaîne de production, que ce soit dans la fabrication des matières premières ou dans les opérations de distribution et de commercialisation, créant ainsi "une forte dynamique économique au niveau local et national dans ce secteur d'activité", a-t-il ajouté, appelant tous les opérateurs à "réussir ce projet qui ouvrira la voie à la création d'autres pôles".

M. Moula a affirmé, à son tour, que ce pôle "contribute largement à la satisfaction des besoins du marché local et à la réduction de la facture d'importation, notamment au vu de la hausse des coûts de transport international des produits importés des marchés lointains, mais aussi à la consolidation de l'offre locale, tout en érigant cette industrie en catalyseur de l'exportation".

Il a également mis en avant l'importance "de développer des programmes de formation spécialisés dans différents métiers liés à ce domaine, en vue d'assurer une main d'œuvre qualifiée, lors de la mise en service des projets".

Le wali de Bordj Bou Arreridj a, quant à lui, rappelé les principales caractéristiques logistiques et géographiques de la wilaya, saluant "ce important projet qui contribuera, de manière directe, à la réduction de l'importation et au transfert de la technologie". Le wali a en outre affirmé son engagement à "accompagner tous les investisseurs qui ont adhéré à cette démarche". Lors de cette journée d'information, une vision intégrée a été présentée sur les opportunités d'investissement en matière de fabrication des articles scolaires, outre le débat des défis et des handicaps auxquels sont confrontés les opérateurs économiques.

FMI

Le président argentin veut un accord pour "exterminer" l'inflation

Le président argentin Javier Milei estime qu'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI) permettra d'assainir les comptes de la Banque centrale argentine et d'"exterminer" l'inflation.

M. Milei a expliqué que l'argent que l'Argentine pourrait obtenir du Fonds serait utilisé pour annuler la dette du Trésor national envers la Banque centrale de la République argentine (BCRA) afin de restaurer ses actifs et "d'exterminer l'inflation", dans un article publié samedi dans le quotidien La Nación.

Selon le président, plus les actifs de la BCRA sont entamés, plus le niveau des prix augmente, et il est donc essentiel de les restaurer pour que "l'inflation ne soit plus qu'un mauvais souvenir".

L'article a été publié après que le ministre des Finances Luis Caputo a précisé vendredi que le nouveau programme du FMI a été défini "avec les responsables" de l'organisation, et qu'il doit maintenant être soumis à son conseil d'administration pour approbation finale.

Jeudi, le FMI avait déclaré que les négociations avec l'Argentine "se pour-



suivent de manière constructive" mais "qu'elles font toujours l'objet de discussions dans le cadre du dialogue en cours", selon sa porte-parole Julie Kozack.

Le gouvernement argentin espère conclure le nouvel accord au cours des

quatre premiers mois de l'année et, bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été publié, les médias locaux estiment qu'il s'agira d'un montant d'environ 10 milliards de dollars.

L'Argentine connaît l'un des taux d'inflation les plus élevés au monde, encore

84,5% en janvier en glissement annuel.

Mais depuis l'arrivée au pouvoir du président ultra-libéral, le pays a connu une forte baisse de la hausse des prix à la consommation, qui est passée de 211,4% en 2023 à 117,8% en 2024.

BOURSES MONDIALES

Wall Street chute après que Trump a confirmé l'imposition de droits de douane sur l'acier et l'aluminium

La Bourse de New York chute jeudi, plombée par les commentaires de Donald Trump, qui a confirmé l'entrée en vigueur prochaine des surtaxes de 25% sur les importations d'acier et d'aluminium pour tous les partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Vers 20H25 GMT, le Dow Jones lâchait 1,09%, l'indice Nasdaq chutait de 2,63% et l'indice élargi S&P 500 reculait de 1,83%.

La place améri-

caine, en forte baisse depuis le début de la semaine, avait ouvert en repli et les investisseurs n'avaient pas été convaincus par le recul de Donald Trump sur les droits de douane visant le Mexique.

Le président a annoncé à la mi-journée que l'imme

meilleure majorité des produits mexicains ne sont plus concernés jusqu'au 2 avril par les taxes en vigueur de 25% depuis le début de la semaine contre le

Canada et le Mexique. Il a plus tard signé un décret élargissant l'exemption de droits de douane à un certain nombre de produits canadiens et abaissez ceux imposés à la potasse, utilisée comme engrangé par l'agriculture américaine.

Le locataire de la Maison Blanche a affirmé que ces différents reculs ne sont pas liés aux baisses observées ces derniers jours sur les indices boursiers américains.

L'institution monétaire européenne a abaissé comme prévu son principal taux d'intérêt directeur de 0,25 point de pourcentage à 2,5% mais a révisé ses prévisions d'inflation en 2025 à

2,3%, contre 2,1% précédem- ment.

Les gardiens de l'euro ont souligné jeudi dans leur communiqué que les taux sont désormais à un niveau auquel la politique monétaire "devient sensiblement moins restrictive", renforçant les attentes d'une pause à venir dans les baisses, ce qui est favorable à un euro plus fort.

La BCE table pour le PIB de la zone euro sur une hausse de 0,9% cette année, contre 1,1% prévu auparavant, puis de 1,2% en 2026 et 1,3% en 2027.

"Les investissements dans la défense et l'économie pourraient renforcer croissance et inflation", a déclaré Christine Lagarde, particu-

lièrement attentive aux conséquences des annonces des gouvernements européens en marge du sommet extraordinaire à Bruxelles destiné à muscler la défense européenne.

Ces différentes annonces ont fait grimper en début de semaine l'euro à des niveaux plus connus depuis début novembre.

En parallèle, la devise européenne profite du recul du dollar, qui est lesté par les incertitudes entourant la politique commerciale américaine.

Jeudi, le Dollar Index, qui compare la monnaie américaine à un panier d'autres grandes devises, évoluait à son plus bas depuis l'élection de Donald Trump.

Les Bourses asiatiques en baisse

Les Bourses asiatiques trébuchent lourdement vendredi dans le sillage de Wall Street, minées par les inquiétudes sur la conjoncture économique avant des chiffres-clés sur l'emploi américain - et en dépit de la volte-face de Washington sur ses droits de douane.

A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 1,84% à 37.008,43 points, et l'indice élargi Topix de 1,27% à 2.716,56 points.

La Bourse de Séoul se repliait de 0,40%, Taipei abandonnait 0,63% et Sydney plongeait de 1,46%.

Les marchés asiatiques emboîtaient le pas à Wall Street, qui s'est nettement replié jeudi, plombée par la confirmation des droits de douane sur l'acier et

l'aluminium, tandis que le report de certaines surtaxes visant le Canada et le Mexique peinait à convaincre les investisseurs.

Le président américain Donald Trump a confirmé jeudi que les droits de douane de 25% sur les importations d'acier et d'aluminium pour tous les partenaires commerciaux des Etats-Unis "seront effectifs la semaine prochaine".

La monnaie japonaise remontait de 0,25%, à 147,60 yens pour un dollar, poussée à nouveau par les perspectives de futures hausses de taux par la Banque du Japon, pour faire face à une inflation persistante que les négociations salariales en cours dans le pays

pourrait attiser davantage. Les Bourses chinoises avaient nettement grimpé ces derniers jours dans l'espérance de nouvelles mesures de relance économique de Pékin après l'annonce d'un ambitieux objectif de croissance pour 2025 en dépit de la guerre commerciale.

Mais l'euphorie retombait brusquement vendredi: vers 02H45 GMT à la Bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng se stabilisait (+0,18%) à 24.414 points.

L'indice composite de Shanghai évoluait autour de l'équilibre (-0,07%) comme celui de Shenzhen (+0,04%).

A contre-courant, les actions des sidérurgistes chinois continuaient de bondir, enthousiasmés par l'espérance d'un

soutien accru de Pékin en vue de sabrer les surcapacités qui plombent le secteur.

Angang Steel a bondi de 8% à Hong Kong.

Le cours du bitcoin a perdu jusqu'à 5,7% après l'annonce par Washington de l'établissement d'une "réserve stratégique de bitcoins" composée d'actifs numériques confisqués par la justice américaine.

Vers 02H45 GMT, il lâchait encore 2,66% à 87.449 dollars.

Le marché se montrait déçu qu'aucune politique d'achats publics de cryptomonnaies ne soit prévue dans l'immédiat.

APS

PÉTROLE

Le baril de Brent avoisine les 70 dollars

Les cours du pétrole se stabilisaient jeudi, le marché percevant comme positif l'extension par le président américain Donald Trump des droits de douane sur le secteur automobile du Canada et du Mexique.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 0,04% à 69,33 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 0,08% à 66,36 dollars.

L'industrie automobile sera exemptée pendant un mois des droits de douane imposés par Donald Trump dans ces deux pays afin d'éviter "les désavantages économiques" pour les constructeurs américains, a annoncé mercredi Washington.

Et "le président est ouvert à la possibilité d'autres exemptions", a assuré devant la presse la porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt.

Cela pourrait apporter un certain soutien au marché pétrolier en apaisant les tensions commerciales et en atténuant les perturbations sur le marché, et peut-être ouvrir la voie à un retrait des 10% de droits de douane sur les importations d'énergie, ont expliqué des analystes.

Le pétrole s'échange tout de même à des niveaux particulièrement faibles en comparaison à ceux des derniers mois, le Brent ayant touché son cours le plus bas en séance depuis décembre 2021 mercredi, à 68,33 dollars.

Cela exprime la peur du marché que les droits de douane marquent le début d'une ère de guerre commerciale plus large", ont estimé des analystes, avec des répercussions négatives sur la croissance économique et sur la demande de pétrole.

RAMADHAN À CHLEF

La «Cuisine itinérante», un pont de solidarité avec les familles nécessiteuses

Une initiative de solidarité "Cuisine itinérante" a été lancée par l'Association Sonaâ El Amel (Faiseurs d'espoir) de Chlef, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. L'opération consiste à préparer un repas d'Iftar (rupture du jeûne) au domicile d'une famille nécessiteuse des zones reculées de la wilaya, dans une ambiance particulière empreinte des plus belles expressions de solidarité conçues par les bénévoles et les acteurs de la société civile.



Cette expérience de solidarité se veut une expression du principe de répandre l'action caritative à travers toutes les régions de la wilaya, via une compétition loyale entre les associations de la société civile autour du bénévolat, une valeur sûre qui revient en force durant ce mois de Ramadhan. Elle vise aussi à construire des ponts de solidarité et de soutien avec les familles nécessiteuses, tout en consacrant l'esprit de cohésion sociale.

L'idée de la "Cuisine itinérante" a été dictée par le constat de la hausse du nombre des restaurants de la Rahma au chef-lieu de wilaya de Chlef et dans d'autres communes, au moment où nombre de familles nécessiteuses sont dans l'impossibilité de se déplacer pour bénéficier de repas à emporter, d'où le lancement de cette expérience sociale aux dimensions religieuse et solidaire, a indiqué le président de l'association "Sonaâ El Amel", Mohamed Mhenni. Selon le responsable, il s'agit d'abord d'établir une liste de familles nécessiteuses dans les zones reculées, avant de les intégrer dans un planning de visite pour les journées du mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Suite à quoi, l'équipe de bénévoles s'attellera à collecter les ingrédients et moyens nécessaires pour préparer un repas d'Iftar, entre légumes, denrées alimentaires diverses, réchauds et bon-

bonnes de gaz butane, qui sont tous chargés dans un véhicule de transport privé relevant d'un bénévole de l'association.

La "Cuisine itinérante" s'achemine ensuite vers une zone reculée choisie des communes de Zeboudja, Brira et Beni Haoua, entre autres, dans une ambiance joyeuse emprunte des valeurs de solidarité et de cohésion sociale.

Une fois arrivée sur place, elle est accueillie avec les belles expressions de bienvenue et de chaleur humaine, d'autant plus que cette visite se fait en plein mois de la générosité, de la bonté et de l'altruisme.

Après les souhaits de bienvenue et les présentations d'usage, histoire de faire connaissance, place au chef cuisinier Houari qui entame, avec l'aide d'autres bénévoles, la préparation de la "Harira" (soupe) et autres "Tajine zitoune" (plat aux olives), "Mtewem" (boulettes de viande hachée à l'ail) et quelques entrées, en plus du Couscous du Shour (repas de l'aube), tandis que d'autres bénévoles dressent la table de l'Iftar qui réunira tous les membres de la famille nécessiteuse et l'équipe des bénévoles, avec possibilité d'inviter des voisins de la famille en question. Cette expérience de solidarité est "unique à plus d'un titre, comparativement aux initiatives caritatives auxquelles on a déjà contribué, ceci

d'autant plus qu'elle intervient dans le cadre d'une occasion religieuse et sociale dotée d'une symbolique particulière", ont assuré des bénévoles de la caravane de la "Cuisine itinérante".

C'est aussi une initiative "exceptionnelle", en raison du fait qu'elle est destinée à des gens socialement modestes qui font montre, à leur tour, d'humilité, de contentement et d'intérêt grandissant accordé au rituel du jeûne, loin de tout faste. Une famille participant à cette initiative à Zeboudja a salué cette opération de solidarité qui "nous a permis, a-t-elle dit, de ressentir au plus profond de nous toutes les dimensions du volontariat et de l'esprit de cohésion sociale, au point où nous avions l'impression qu'ils étaient véritablement nos hôtes. Soit un reflet de l'ancrage de la valeur de la solidarité dans la société algérienne".

Selon M. Mhenni, "il ne s'agit pas seulement de partager un repas d'Iftar avec une famille nécessiteuse et de renforcer les liens de solidarité entre les diffé-

rentes catégories de la société, mais aussi d'établir de nouvelles pratiques en matière de bénévolat et de travail caritatif, avec pour objectif d'inciter d'autres associations à adhérer à des initiatives similaires pour en faire profiter le maximum de familles dans différentes régions de la wilaya". Il a, à ce titre, souligné la programmation, chaque lundi, d'une opération "Cuisine itinérante" au foyer des personnes âgées de la commune de l'Oued Fodda, tandis que les journées du mardi et de dimanche seront dédiées à la préparation de repas d'Iftar aux gens de passage et aux usagers de l'autoroute Est-Ouest. A noter que s'agit de la 2ème édition consécutive de la "Cuisine itinérante" à Chlef.

La première a été lancée l'année dernière, avec une moyenne d'une famille bénéficiaire par semaine, avant la décision prise, cette année, de cibler quatre familles par semaine, grâce à une large adhésion des jeunes à cette opération, selon les organisateurs.

MASCARA

La mosquée Mustapha-Bentouhami, un édifice religieux chargé d'histoire

La mosquée Mustapha-Bentouhami, située au cœur de la ville de Mascara, est un édifice religieux chargé d'histoire. Edifiée par le bey de l'Ouest, Hadj Othman Ben Ibrahim, en 1747, elle est l'une des plus anciennes mosquées de la wilaya de Mascara, en particulier à l'époque moderne. Elle a bénéficié d'une attention particulière de la part des beys du beylicat de l'Ouest tout au long de la période ottomane, selon la direction de la Culture et des Arts. Le bey Mohamed Ben Othmane El-Kebir a procédé à la rénovation et à l'extension de la mosquée, en y apportant l'eau et en construisant cinq bassins pour les ablutions, tout en remplaçant son minbar. Ce monument historique et religieux a également connu une extension du côté sud de sa façade principale (l'entrée actuelle de la mosquée) en 1973, et dont l'inauguration a été effectuée par le défunt président Houari Boumediene. Après cette extension, la mosquée a pris une forme rectangulaire, alors que son plan initial était carré. Les arcs sont disposés à la fois horizontalement et verticalement sur l'édifice, lequel est soutenu par 56 colonnes cylindriques doubles, portant des arcs brisés disposés de manière à la fois verticale et horizontale, selon la même source. La mosquée comprend un mihrab hexagonal encadré par deux colonnes cylindriques, ainsi que deux niches et un minaret de forme carrée à caractère maghrébin. La même direction a indiqué que ce monument religieux historique a été inscrit sur la liste du patrimoine matériel national. Afin de préserver et de restaurer ce site, la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara a, récemment, adressé une demande au ministère de tutelle pour un financement destiné à réaliser des opérations de restauration et d'aménagement, en respectant les normes et conditions qui préservent le caractère historique de cet édifice religieux, selon la même source.

Une activité religieuse et intellectuelle ininterrompue

Egalement appelé depuis la période ottomane la "grande mosquée", ce lieu de culte est considéré comme l'un des plus importants de la wilaya, en raison des nombreuses activités religieuses et intellectuelles qui y sont organisées tout au long de l'année, a souligné à l'APS le directeur des Affaires Religieuses et des Wakfs, Ali Zenadra. Des veillées coraniques et des colloques y sont régulièrement organisés, animés par des imams des mosquées de la wilaya et des cheikhs des zaouïas de la région, en plus de cours religieux quotidiens traitant de divers sujets liés à la prédication, l'orientation religieuse et à la prévention des différents fléaux sociaux. De son côté, le chercheur et érudit de la région de Mascara et spécialiste de l'architecture islamique de la wilaya, l'imam et professeur Salah-Ed-dine Bennoum, a indiqué que, malgré les restrictions imposées par le colonisateur français sur les activités religieuses et intellectuelles de la mosquée Mustapha-Bentouhami, celle-ci est restée résiliente et a continué à remplir sa mission religieuse et civilisationnelle. Il a indiqué que cette mosquée est associée au nom du Cheikh Mustapha Bentouhami de Mascara, qui fut un compagnon de l'Emir Abdelkader dans sa lutte contre l'armée coloniale française, durant la période de 1832 à 1847. M. Bennoum a encouragé les chercheurs des universités du pays à accorder un intérêt scientifique à l'apport religieux et civilisationnel de ce monument. A l'occasion du mois sacré de ramadhan, la mosquée Mustapha-Bentouhami accueille plusieurs activités religieuses, dont des cours quotidiens sur les vertus du jeûne et la mise en lumière des événements importants ayant marqué ce mois sacré, tels que les batailles de Badr et d'Ouhoud, en plus de la lecture collective du Saint Coran, avant la prière de Tarawih, selon le directeur des affaires religieuses et des wakfs. Durant ce mois de jeûne, des concours de mémorisation et de récitation du Coran, ainsi que de "taffssir" de ses versets et de la mémorisation des hadiths du Prophète (QSSSL), sont également organisés, avec la participation des élèves des écoles d'enseignement coranique de la ville de Mascara, ainsi que des jeunes récitants du saint Coran.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Vers le réaménagement et la couverture du marché « Cherifi » des fruits et légumes



Des travaux de réaménagement et de couverture du marché quotidien de fruits et légumes « Cherifi », situé à l'entrée Sud de la ville de Bordj Bou Arreridj, seront « prochainement » lancés pour transformer cette place en « marché répondant aux normes modernes », a-on informé jeudi auprès du chef de daïra Mohamed Lamine Khelifa.

Dans une déclaration à

l'APS, le même responsable a indiqué que cette opération « inscrit au titre de l'organisation de l'activité commerciale visée à transformer le marché appelé Boumezrag des fruits et légumes très fréquenté quotidiennement en marché moderne qui permettra aux commerçants d'exercer dans de bonnes conditions et aux citoyens de faire leurs emplettes temporairement

surtout après l'état déplorable dans lequel se trouve désormais cette place commerçante ». Selon la même source, une enveloppe financière de 170 millions DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été octroyée à cette opération et une entreprise a été choisie pour mener les travaux d'aménagement, de réalisation des carrés à mettre à la disposition des commerçants recensés et de d'une toiture à supports métalliques.

Une réunion de coordination de l'opération a été « dernièrement » tenue avec tous les partenaires concernés dont les directions exécutives, les services de sécurité et les représentants des commerçants, a indiqué le même responsable.

CANADA**Douze blessés dans une fusillade dans un bar à Toronto**

Au moins 12 personnes ont été blessées lors d'une fusillade dans un bar de Toronto au Canada, a annoncé la police dans la nuit de vendredi à samedi. Toutes les victimes ont été transportées à l'hôpital.

**ARGENTINE****Au moins 10 morts dans des pluies torrentielles dans la ville de Bahia Blanca**

Au moins dix personnes ont péri en Argentine dans des pluies torrentielles qui se sont abattues depuis l'aube vendredi sur la ville portuaire de Bahia Blanca, à 600 km au sud de Buenos Aires.

Selon les autorités, 400 millimètres de pluie sont tombés en huit heures, soit l'équivalent de ce qui tombe en une année, laissant la ville de Bahia Blanca et ses 350.000 habitants sous l'eau. "C'est sans précédent" selon Javier Alonso, ministre de la sécurité pour la province de Buenos Aires.

"La plus grosse tempête à Bahia Blanca a eu lieu en 1930, avec 175 millimètres. Celle-ci est presque trois

fois plus importante", a déclaré M. Alonso. 1.321 habitants ont été évacués, selon le bureau du maire Federico Susbielles. Le gouvernement a débloqué une aide d'urgence de 10 milliards de pesos (8,6 millions d'euros).

Des images de télévision ont montré des infirmières et du personnel médical, par la suite aidés par l'armée, évacuant en urgence avec dans leurs bras des bébés l'unité néonatale de l'hôpital José Penna, le plus important de la ville.

La municipalité de Bahia Blanca a annulé toute activité dans la ville pour la journée de vendredi et appelé les habitants à rester chez eux



jusqu'à nouvel ordre, n'autorisant "que les déplacements avec engins lourds", en vue des opérations de secours.

L'aéroport de Bahia

Blanca a été fermé jusqu'à nouvel ordre et les autorités ont coupé certaines sources d'électricité pour réduire le risque d'électrocution.

AUSTRALIE**Le cyclone Alfred rétrogradé en dépression tropicale alors qu'il s'approche**

Le cyclone Alfred s'est affaibli samedi et a été rétrogradé en dépression tropicale en approchant de la côte Est de l'Australie, mais près de 240.000 foyers étaient privés d'électricité, soumis à des vents forts et balayés par la pluie. Alfred se trouvait samedi matin à environ 65 kilomètres au large de la capi-

tale du Queensland, Brisbane, ont indiqué les prévisionnistes du gouvernement dans une dernière mise à jour.

La tempête se déplaçait lentement vers le nord et devrait aborder les terres plus tard dans la matinée, a-t-il indiqué. "Malgré son affaiblissement, de fortes

pluies devraient continuer à tomber sur le sud-est du Queensland et le nord-est de la Nouvelle-Galles du Sud pendant le week-end", a déclaré le bureau de météorologie.

Les pluies pourraient encore provoquer des crues subites, "dangereuses et potentiellement mortelles" sur les 400 kilomètres de littoral des deux Etats australiens, a-t-il ajouté. Un homme est porté disparu après que son 4x4 a été emporté par les flots alors qu'il traversait un pont sur une rivière en crue.

Il a réussi à sortir de son véhicule et a tenté en vain de s'accrocher à une branche. "L'homme a été emporté par l'arbre et a été vu en train de sombrer dans l'eau, et n'a plus été revu depuis", a précisé la police dans un communiqué. Près de 240.000 foyers dans le Queensland étaient privés d'électricité samedi matin après que les vents ont renversé des lignes électriques, selon le groupe Energex.

SOUDAN DU SUD
Une vague de chaleur touche plusieurs régions

Le Soudan du Sud connaît actuellement une vague de chaleur avec des températures dépassant les 40 degrés, un défi dans ce pays instable où de nombreuses maisons sont en tôle et où les habitants manquent d'eau et d'électricité, souligne vendredi une étude du World Weather Attribution (WWA).

Cette vague de chaleur s'ajoute depuis fin février à une situation politique tendue, relève WWA. A Juba, la capitale, des dizaines d'écoliers se sont évadés à cause des températures élevées, poussant le gouvernement à fermer les écoles et à conseiller aux habitants de rester chez eux et de s'hydrater. Cependant, ces injonctions sont un défi dans un pays où beaucoup de personnes travaillent à l'extérieur, et où de nombreuses maisons ont des toits de tôle, sans climatisation, poursuit l'étude.

"Les élèves qui s'effondrent à cause de la chaleur extrême montrent à quel point cette vague de chaleur est dangereuse et préoccupante", explique Kisiwendsida Guiima, climatologue pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge au Burkina Faso et co-auteur de l'étude. "Le changement climatique rend clairement la vie encore plus difficile au Soudan du Sud, un pays déjà confronté à des défis économiques et à des périodes d'instabilité", a-t-il expliqué.

En 2024, le pays a connu les pires inondations depuis des décennies, qui avaient déplacé 380.000 personnes en novembre, selon l'ONU. L'actuelle vague de chaleur a été rendue environ 10 fois plus probable par le changement climatique, estime le WWA, qui étudie les liens entre ce dernier et les phénomènes météorologiques extrêmes.

"Le changement climatique signifie que des vagues de chaleur dangereuses dépassant 40 degrés deviennent la nouvelle norme au Soudan du Sud", souligne Sarah Kew, également autrice de l'étude et chercheuse à l'institut météorologique des Pays-Bas. La chaleur devrait persister tout au long du mois de mars, d'après cette étude qui se base sur des projections.

NAUFRAGE DE BATEAUX DE MIGRANTS**Plus de 180 disparus au large du Yémen et de Djibouti**

Plus de 180 personnes sont portées disparues après le naufrage de quatre embarcations transportant des migrants au large du Yémen et de Djibouti, a annoncé vendredi l'agence de l'ONU pour les migrations (OIM).

"Plus de 180 migrants sont portés disparus après le naufrage de quatre bateaux jeudi soir au large des côtes de Djibouti et du Yémen", a annoncé l'agence onusienne, ajoutant ne pas avoir pour l'heure d'informations sur les nationalités des personnes disparues. Au moins 558 personnes sont mortes en 2024 en empruntant la "Route de l'Est" entre la Corne de l'Afrique et le Yémen, selon l'OIM.

Elle est considérée comme l'année la plus meurtrière pour les traversées maritimes de migrants, entre l'Est et la Corne de l'Afrique et le Yémen". En octobre 2024, au moins 48 personnes sont mortes quand des migrants ont été abandonnés en pleine mer et forcés de sauter par-dessus bord.

Chaque année, des dizaines de milliers de migrants de la Corne de l'Afrique, souvent originaires d'Ethiopie et de Somalie, empruntent la "Route de l'Est" et franchissent la mer Rouge, pour tenter d'atteindre les pays du Golfe.

APS

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX 4 interventions délicates en chirurgie orthopédique effectuées à l'hôpital de Souk Ahras

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique recourant à des techniques très développées ont été effectuées mardi à l'hôpital régional Kaarar-Sebt à Souk Ahras dans le cadre du programme de jumelage entre cet établissement et le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de l'hôpital régional Kaarar-Sebt, Nabil Rafaa, a précisé que ces opérations réalisées au service de chirurgie orthopédique ont porté sur la pose de prothèse totale de hanche au profit de patients souffrant de problèmes articulaires dus à divers accidents.

Un staff médical du CHU d'Annaba dirigé par le professeur Mohamed Cherif Bensaada a supervisé ces interventions au côté d'un staff de médecins et de paramédicaux de l'hôpital de Souk Ahras, selon la même source.

Cette coopération permet d'effectuer à Souk Ahras des interventions délicates exigeantes des compétences médicales développées, a ajouté M. Rafaa qui a estimé que cela est bénéfique pour les malades locaux et pour atténuer la pression sur les établissements sanitaires spécialisés.

Le Pr. Bensaada a considéré de son côté que cette coopération est "un pas important dans le domaine des échanges d'expérience afin de développer la qualité des soins sanitaires et offrir aux citoyens des solutions thérapeutiques développées".

Depuis 2023, plusieurs interventions dans diverses spécialités ont été effectuées à l'hôpital régional Kaarar-Sebt au titre des conventions de jumelage passées avec des CHU de l'Est du pays pour la prise en charge des malades de la wilaya et leur éviter les déplacements sur de longues distances, a-t-on rappelé.

SOUK AHRAS Réception "septembre prochain" de l'Institut de formation paramédicale (responsable)

L'Institut de formation paramédicale en cours de réalisation dans la ville de Souk Ahras sera réceptionné "au cours du mois de septembre prochain", a-t-on appris jeudi auprès du Directeur de wilaya de la santé. Cette structure permettra à terme de former le personnel paramédical nécessaire pour l'encadrement des établissements sanitaires publics de sorte à contribuer à l'amélioration des prestations assurées aux malades, a précisé dans une déclaration à l'APS M. Khemissi Ouadji.

Une enveloppe financière d'un (1) milliard DA a été mobilisée pour la réalisation de cet Institut dont les travaux ont été lancés en août 2024, selon le même cadre qui a précisé que la capacité d'accueil de l'établissement est de 800 stagiaires dont 300 internes. L'Institut assurera, a-t-il ajouté, une formation de haut niveau dans les diverses spécialités infirmières, d'aides-soignants et de manipulateurs d'équipements médicaux de sorte à garantir des services sanitaires de qualité.

APS

ALGER

Le CHU Mustapha Pacha se dote de nouveaux services médicaux

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha à Alger s'est vu renforcé par de nouveaux services médicaux, inaugurés et mis en service, samedi, par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi.



Lors de sa visite au CHU, qui a été l'occasion de suivre le déroulement des activités et de s'enquérir des prestations et services médicaux prodigués au sein de l'hôpital, le ministre a procédé à l'inauguration du Service d'imagerie médicale et de radiologie après sa rénovation complète et son équipement en matériel moderne fonctionnant grâce à l'intelligence artificielle.

Ce Service dispose désormais, entre autres, de trois scanners, d'un appareil de radiographie, de trois échographes et de deux appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM).

M. Saihi a également inauguré l'Unité d'endoscopie du service de

BORDJ BOU ARRERIDJ Nouveau matériel médical pour deux établissements hospitaliers (responsable)



Deux établissements hospitaliers de la ville de Bordj Bou Arreridj ont été dotés de nouveau matériel médical mis en service, a indiqué mardi le directeur de la santé de la wilaya, Ahmed Djemaï.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'un endoscope a été ainsi acquis sur budget de la direction de la

pneumologie, dotée d'équipements médicaux modernes, ainsi que le Service de gynécologie-obstétrique, qui a bénéficié de l'aménagement de toutes ses unités.

Il a, en outre, inauguré le Service des urgences chirurgicales, rénové et doté d'équipements de pointe numériques, afin d'améliorer la prise en charge des patients.

A cette occasion, le ministre a souligné que ces réalisations constituent "un bond qualitatif" en matière de développement de la formation médicale, mettant en avant les efforts de l'Etat pour améliorer le niveau des prestations sanitaires et assurer une prise en charge optimale des patients, en allouant les enveloppes et les affer-

tations financières nécessaires à cet effet. Les efforts de l'Etat visant à garantir une meilleure prise en charge des patients concernent l'ensemble des établissements de santé à travers le territoire national, en les dotant "des équipements médicaux nécessaires, conformes aux avancées scientifiques et technologiques mondiales", a assuré le ministre.

M. Saihi a précisé que cette opération "s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation du secteur de la santé, qui connaît un développement notable à tous les niveaux de ses établissements et structures", soulignant que cette évolution aura "un impact positif sur la prise en charge des patients".

santé et mis en service à l'Etablissement hospitalier spécialisé des urgences médico-chirurgicales Ahmed Benabid.

Cet équipement permettra aux médecins de réaliser de multiples interventions en effectuant d'infimes incisions sans grandes douleurs pour le patient et rapidement guérissables, a relevé le même

responsable. L'Etablissement public hospitalier Lakhdar Bouzidi a bénéficié de son côté d'équipements pour le laboratoire d'anatomie pathologique qui lui permettront de réaliser des analyses cytologiques pour les malades de toute la wilaya, étant la seule structure du genre à Bordj Bou Arreridj, a-t-on indiqué.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié dernièrement de nouvelles structures, dont une maison du diabète, une clinique de pédiatrie, un établissement pour enfants inadaptés mentaux et de cinq nouvelles salles de soins pour des villages des communes de Tassameurt et d'El Hamdia, rappelle-t-on.

ROUGEOLE

Deux morts et plus de 200 cas en pleine épidémie aux Etats-Unis

Une épidémie de rougeole dans le sud-ouest des Etats-Unis a tué deux personnes et en a infecté près de 230, selon les derniers chiffres publiés vendredi, incitant les autorités sanitaires fédérales à émettre un avertissement aux voyageurs et aux professionnels de santé.



Le Texas a signalé vendredi 198 cas et le Nouveau-Mexique 30. Chacun de ces deux Etats a confirmé un décès. Les deux personnes concernées n'étaient pas vaccinées. Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence sanitaire fédérale, ont classé ces décès comme liés à la rougeole.

"D'autres cas sont attendus, car cette épidémie continue de s'étendre rapidement", ont prévenu les CDC dans un avis du réseau d'alerte sanitaire destiné aux professionnels de santé, aux responsables de la santé publique et aux voyageurs potentiels.

La rougeole est une maladie très contagieuse qui se propage par les gouttelettes respiratoires et reste

dans l'air jusqu'à deux heures après qu'une personne infectée a quitté une zone.

La maladie provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et une éruption cutanée, mais elle peut aussi entraîner des complications graves, notamment une pneumonie, une inflammation du cerveau et la mort. La vaccination reste la meilleure protection.

Le vaccin contre la rougeole, obligatoire pour les enfants de 12 mois et plus, confère une immunité à vie de 93% après une dose et de 97% après deux doses. Mais les taux de vaccination sont en baisse aux Etats-Unis, en particulier depuis que la pandémie de Covid-19 a alimenté une vague de

désinformation sur les vaccins. Les CDC recommandent un taux de vaccination de 95% pour assurer l'immunité collective, mais la couverture nationale chez les enfants en âge préscolaire était tombée à 92,7% en 2023-2024. Aujourd'hui ministre de la Santé de Donald Trump, Robert Kennedy Jr. a passé des décennies à établir un lien fallacieux entre l'autisme et les vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, ce qui est totalement démenti par la recherche scientifique. Depuis que l'épidémie de rougeole a pris de l'ampleur, il a relativement assoupli sa position. Avant cette épidémie, le dernier décès lié à la rougeole aux Etats-Unis remontait à 2015.

AIDE HUMANITAIRE

L'ONU débloque 110 millions de dollars pour compenser le déficit



L'ONU a débloqué 110 millions de dollars de son fonds d'aide d'urgence (Cerf) pour compenser "la baisse précipitée" des montants consacrés à l'aide humanitaire dans le monde, indique un communiqué rendu public jeudi et repris par des médias. Ces fonds d'urgence doivent "renforcer l'assistance vitale dans 10 des crises les plus sous-financées et négligées au monde, en Afrique, Asie et

Amérique latine", souligne la même source.

Un tiers du montant total ira au Soudan, qui connaît actuellement la pire crise humanitaire dans le monde, ainsi qu'au Tchad voisin qui accueille d'innombrables réfugiés ayant fui les combats chez le voisin soudanais.

Pour les pays éprouvés par les conflits, le changement climatique et les turbulences économiques, des

coupes budgétaires brutes ne signifient pas pour autant que les besoins humanitaires disparaissent", a souligné Tom Fletcher, le secrétaire général adjoint pour les affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU. Les fonds débloqués jeudi, "renforceront également la réponse humanitaire en Afghanistan, en République centrafricaine, au Honduras, en Maurita-

nie, au Niger, en Somalie, au Venezuela et en Zambie", poursuit le communiqué.

L'argent doit aussi servir à protéger les populations les plus vulnérables aux chocs climatiques. En 2025, plus de 300 millions de personnes vont dépendre de l'aide humanitaire "mais le financement diminue chaque année", et "devrait tomber à un niveau historiquement bas cette année". L'ONU rappelle dans son communiqué qu'elle a estimé à 45 milliards de dollars les besoins dans l'humanitaire pour venir en aide à 185 millions des personnes les plus vulnérables prises dans des crises dans le monde entier. "A ce jour, seulement 5% de ce financement a été reçu, laissant un déficit de plus de 42 milliards de dollars", insiste le texte, alors que le premier trimestre de l'année sera bientôt écoulé.

LIBAN

Amnesty demande une enquête sur les attaques sionistes contre le secteur de la santé

L'ONG Amnesty International a affirmé mercredi que les attaques sionistes au Liban contre des ambulances, des secouristes et des établissements de santé, lors de la récente agression sioniste, devraient faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre.

"Les attaques illégales répétées de l'armée sioniste contre des établissements de santé, des ambulances et des travailleurs de la santé, qui sont protégés par le droit international, doivent faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre", affirme Amnesty dans un communiqué.

L'ONG a appelé le gouvernement libanais à accorder à la Cour pénale internationale "la compétence pour enquêter et poursuivre les crimes relevant du Statut de Rome commis sur le territoire libanais, et à garantir le droit des victimes à un recours".

En décembre, le ministre libanais de la Santé Firass Abiad a dit avoir recensé "67 attaques contre des hôpitaux, dont 40 ont été directement visées", qui ont fait 16 morts.

"Il y a eu 238 attaques sur des organisations de secouristes, qui ont fait 206 morts", avait-il ajouté, détaillant que 256 véhicules d'urgence, dont des camions de pompiers et des ambulances, avaient également été visés.

Amnesty a affirmé avoir enquêté sur quatre attaques sionistes contre des établissements et véhicules de santé à Beyrouth et dans le sud du Liban entre le 3 et le 9 octobre 2024 qui ont tué 19 travailleurs de la santé, blessé 11 autres et "endommagé ou détruit plusieurs ambulances ainsi que deux établissements médicaux".

Selon les autorités libanaises, plus de 4.000 personnes ont été tuées en plus d'un an d'agression et les coûts de reconstruction devraient dépasser 10 milliards de dollars.

OUGANDA

Trois nouveaux cas d'Ebola confirmés

Trois nouveaux cas du virus Ebola ont été recensés en Ouganda, portant le total à 12 depuis le début de l'épidémie fin janvier, a annoncé jeudi l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC).

"Il y a un nouveau cluster qui a été identifié" avec trois cas confirmés et deux autres probables, a affirmé par visioconférence le docteur Ngashi Ngongo, chef de cabinet de l'Africa CDC, dont le siège se trouve à Addis Abeba, en Ethiopie.

Soixante-neuf personnes ont été identifiées comme des contacts et "tous font actuellement l'objet d'un suivi", a poursuivi M. Ngongo. L'Ouganda est confronté depuis fin janvier à une nouvelle épidémie du virus Ebola, qui a fait deux morts, un enfant de quatre ans et un infirmier.

Selon l'Africa CDC, cinq districts du pays sont touchés. Cette épidémie, de la souche Ebola-Soudan, pose un "défi très important", a souligné M. Ngongo, précisant que "tout est fait dans le pays pour intensifier la surveillance des contacts".

Les autorités ougandaises avaient assuré mi-février que l'épidémie était "contenue", après l'annonce de la guérison de huit patients qui avaient contracté cette fièvre hémorragique souvent mortelle.

Lundi, l'ONU a lancé un appel pour lever 11,2 millions de dollars pour faire face à cette épidémie, après que Etats-Unis ont annoncé l'arrêt de l'essentiel de leur aide humanitaire.

APS

S A H A R A O C C I D E N T A L

Genève: la communauté internationale appelée à mettre fin à l'occupation marocaine (Conférence)

Des participants à une conférence de présentation du rapport annuel sur les violations documentées au Sahara occidental en 2024, ont alerté sur la détérioration de la situation des droits de l'homme dans ce territoire non autonome et appelé la communauté internationale à agir pour mettre fin à l'occupation marocaine et garantir l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple sahraoui.



S'exprimant lors de cette conférence organisée à Genève par l'Institut international pour l'action non-violente (Novact) et l'association catalane de solidarité avec le peuple sahraoui (ACAPS), l'avocate norvégienne, Toni Severon a souligné que la situation des droits de l'homme dans les villes occupées du Sahara occidental reste "catastrophique".

Elle a notamment dénoncé une répression marocaine systématique et un silence international alarmant, nécessitant l'envoi de missions pour le respect des droits de l'homme dans les villes sahraouies occupées.

"Le Sahara occidental continue d'être décrété comme un '+tou noir de l'information+' par Reporters sans frontières, car les autorités marocaines empêchent les journalistes et observateurs internationaux

de couvrir ce qui se passe sur le terrain, ce qui accroît l'isolement du peuple sahraoui et ouvre la voie à davantage de violations non comptabilisées", a-t-elle alerté.

Dans ce contexte, l'avocate norvégienne a appelé la communauté internationale à agir pour mettre fin à l'occupation marocaine et garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

De son côté, la représentante de l'Institut international pour l'action non-violente (Novact), Lucille Maibon, a souligné qu'il est nécessaire de "rompre le silence sur les violations marocaines au Sahara occidental et de demander des comptes aux auteurs".

Elle a indiqué que le nouveau rapport sur les violations documentées en 2024 au Sahara occidental occupé, révèle de graves viola-

tions des droits de l'homme, relevant que la lutte pour les droits du peuple sahraoui n'est pas isolée des luttes anticoloniales mondiales.

A ce titre, Lucille Maibon a mis l'accent sur les similitudes entre ce qui se passe au Sahara occidental et ce que vivent d'autres peuples comme celui de la Palestine.

La représentante de Novact a, en outre, condamné la pression exercée par les autorités marocaines au niveau international, qui comprend la restriction des événements où la question sahraouie est discutée, la déportation de journalistes et d'activistes internationaux, et les tentatives de faire taire les voix dissidentes.

A noter que, le rapport annuel sur les violations documentées au Sahara occidental en 2024 a, entre autres, mis la lumière sur l'atteinte au droit à la vie, la détention arbitraire, la torture et les traitements dégradants, le pillage des ressources naturelles sahraouies, la violation des droits économiques, sociaux et culturels, la disparition forcée et sur les atteintes au droit de manifester et à la liberté d'expression et d'association au Sahara occidental occupé.

Les rédacteurs du rapport ont indiqué qu'"en l'absence d'un mécanisme indépendant et crédible pour assurer le plein respect des droits de l'homme au Sahara occidental, le Secrétaire général de l'ONU devrait accorder une place importante dans son rapport au Conseil de sécurité des Nations unies à la violation du droit international, du droit international humainitaire et des droits de l'homme" dans ce territoire non autonome.

Espagne: le Parlement de Navarre exhorte l'ONU à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental

Le Parlement régional de Navarre (Espagne) a exhorté l'ONU à se conformer à son mandat d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, appelant la communauté internationale à "agir en faveur d'une solution définitive fondée sur le droit international".

Dans une déclaration qu'il vient d'adopter, le Parlement de Navarre exige, en effet, de l'ONU de garantir l'organisation du référendum permettant l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions onusiennes.

Le texte approuvé par ce Parlement régional contient une série de demandes adressées à l'ONU, à l'Union africaine et au gouvernement espagnol pour qu'ils adoptent une position "plus active" dans la défense des droits du peuple sahraoui.

La déclaration souligne également l'importance de doter la mission des Nations unies pour l'organisation d'un

référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) d'un mécanisme de surveillance du respect des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Elle exige, en outre, la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les geôles d'occupation et la fin de la répression marocaine contre les militants des droits humains et pour l'indépendance du Sahara occidental.

Évoquant l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental, le Parlement de Navarre dénonce leur pillage continu par le Maroc et appelle les entreprises opérant dans la région à respecter le droit international.

La déclaration dénonce, d'ailleurs, avec vigueur l'éco-blanchiment marocain, rejettant ainsi les projets environnementaux utilisés par le Maroc pour justifier son occupation illégale du territoire.

Le texte adopté par le Parlement

Navarre appelle, sur un autre plan, à l'annulation des accords de Madrid de 1975.

"Le gouvernement espagnol est tenu de déclarer ces accords nuls et non avenus et d'adopter une position active en faveur de la défense du Sahara occidental", a exigé le Parlement dans sa déclaration.

Il juge, à ce titre, "essentiel" pour la stabilité et la paix en Afrique du Nord de reconnaître le Sahara occidental comme pays souverain, exprimant son soutien aux familles sahraouies qui résistent dans les territoires occupés.

Le Parlement de Navarre réaffirme, par ailleurs, son engagement en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental à l'occasion du 49e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et appelle la communauté internationale à "se joindre à cette juste cause" et à "agir en faveur d'une solution définitive fondée sur le droit international".

Les femmes sahraouies, récit d'une lutte et d'une résistance face à l'occupant marocain

La femme sahraouie célèbre, cette année, la Journée internationale des droits des femmes, dans des conditions particulières marquées par une intensification de sa lutte contre l'occupant marocain, avec cette même volonté d'arracher la liberté et l'indépendance.

En dépit des tentatives de l'occupant marocain pour faire taire la femme sahraouie et casser sa détermination, en optant pour la terreur, les crimes sous toutes leurs formes, les enlèvements ou encore la torture, on constate, cette année, un dynamisme sans précédent chez les Sahraouies dont l'énergie est restée intacte.

Au-delà de leur contribution à la bataille de libération du pays, elles participent aussi à la construction des institutions de l'Etat, souvent, en occupant des postes de leadership, dans la perspective de pouvoir, un jour, étendre la souveraineté du peuple sahraoui sur l'ensemble de son territoire.

La femme sahraouie ne s'est pas contentée de soutenir l'effort de guerre, après la reprise de la lutte armée par le peuple sahraoui le 13 novembre 2020, mais elle s'est également imposée dans différents secteurs tels que l'administration, la politique, la diplomatie ou encore la santé et l'éducation.

Dans une déclaration à l'APS, la deuxième vice-présidente du Collectif des défenseurs des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODESA), la militante Khadidjatou Al-Dawiyah, a indiqué que la femme sahraouie "est fondamentalement affectée par l'occupation marocaine qui tente de s'imposer à travers la tyrannie dans ses dimensions politique, économique, sociale, culturelle et psychologique".

Elle a ajouté que "la femme sahraouie est victime de l'oppression, des enlèvements, de la détention politique, de la torture, d'abus et de toutes les formes de représailles imaginables".

De plus, elle ne jouit pas de ses droits humains fondamentaux uniquement parce qu'elle rejette l'occupation et revendique son droit à l'autodétermination".

"La femme sahraouie ne peut célébrer la Journée internationale de la femme dans ces conditions difficiles et sous haute surveillance de la part des services de sécurité marocains et dans le cadre d'un black-out médiatique total" imposé aux territoires sahraouis occupés, poursuit-elle.

À cette occasion, la militante a appelé à une plus grande solidarité avec la femme sahraouie, à l'échelle internationale.

De son côté, la présidente de la Commission sahraouie des fonctionnaires et employés licenciés de façon abusive par l'Etat marocain, la militante et ancienne détenue politique, Mahfouda Bamba Lefkif, a mis en exergue la situation "très difficile" dans laquelle se trouve la femme sahraouie.

Malgré tout, "la femme sahraouie ne se soumettra pas et poursuivra sa lutte et ses actions pour la construction" de l'Etat sahraoui, a assuré la militante à l'APS.

Elle a également mis en avant la lutte de la femme sahraouie pour la libération des détenus politiques, réaffirmant l'attachement du peuple sahraoui à mettre fin à l'occupation marocaine et à "arracher ses droits, quoi qu'il en coûte".

APS

PALESTINE

La femme palestinienne, pilier de la lutte contre l'occupant sioniste (PM palestinien)

Le Premier ministre palestinien Mohammed Mustafa a rendu hommage samedi aux femmes palestiniennes, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, et souligné que les femmes palestiniennes, sont "le pilier de la lutte" contre l'occupation sioniste.

"Alors que le monde célèbre la Journée internationale de la Femme, je me tourne vers nos femmes, nos filles et nos jeunes femmes au pays et dans la diaspora, en tant qu'actrices clés de la détermination épique de notre peuple sur sa terre, et de son adhésion à ses constantes et à ses droits légitimes, avec un salut de révérence et d'appréciation", a déclaré le Premier ministre palestinien dans un message à cette occasion.

"Aujourd'hui, nous faisons face à l'occupation (zioniste), à ses crimes et à ses politiques racistes avec une vision nationale claire et des mesures fermes, conscients que notre cause traverse un tournant fatidique et dangereux", a-t-il souligné dans son discours.

Et de poursuivre: "Le génocide (zioniste) commis dans la bande de Gaza, la détérioration de la situation humanitaire grave et sans précédent, les tentatives de déplacement et de co-

lonisation, ainsi que l'escalade des opérations d'occupation en Cisjordanie, dans les camps palestiniens et à El-Qods occupée et l'interdiction de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), augmentent les souffrances des femmes et des filles palestiniennes".

Il expliqua, dans ce contexte, que "ces politiques gaspillent des décennies de progrès et compromettent le développement, les droits et les libertés, et surtout le droit à l'autodétermination et au retour" du peuple palestinien.

Pour le Premier ministre palestinien, la journée de la Femme, célébrée le 8 mars de chaque année "représente un symbole des efforts mondiaux déployés pour l'égalité et la justice sociale".

"Nous sommes fiers de l'histoire de notre mouvement des femmes et nous sommes déter-

minés à promouvoir les droits des femmes palestiniennes qui continuent à se tenir à l'avant-garde de la lutte nationale et à contribuer à la construction d'un Etat palestinien indépendant avec El-Qods pour capitale", s'est-il félicité.

Par ailleurs, le Premier ministre palestinien a souligné que la lutte pour les droits des femmes palestiniennes "fait partie de notre combat pour libérer la terre et le peuple".

"Nous sommes déterminés à continuer de travailler avec divers partenaires pour atteindre ces objectifs et à renforcer la détermination des femmes palestiniennes afin qu'elles restent à l'avant-garde de la lutte nationale et de la construction communautaire", a-t-il conclu, avant d'exprimer sa "fierté et sa reconnaissance pour la femme palestinienne, qui est la pierre angulaire de la construction d'une Palestine libre et indépendante".

L'OCHA avertit contre les conséquences désastreuses des agressions sionistes en Cisjordanie occupée

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a averti vendredi que l'agression menée par l'occupation sioniste contre les villes et les camps du nord de la Cisjordanie occupée "continue d'avoir de graves conséquences humaines", a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Le bureau a indiqué dans son rapport quo-

tidien que les autorités d'occupation ont commencé à démolir plus de 16 bâtiments dans le camp de réfugiés de Nour Shams, après avoir détruit plus de vingt maisons dans la région au cours de la semaine dernière, notant que les démolitions ont lieu dans les camps de Jénine, Tulkarem et Nour Shams, tandis que la plupart des résidents du camp, sont déplacés et ne peuvent retourner

chez eux. Selon une nouvelle évaluation réalisée la semaine dernière par OCHA et l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), les personnes déplacées dans les abris de Jénine et de Tulkarem manquent d'eau, de médicaments, de literie et d'installations sanitaires, ainsi que de matériel d'hygiène et de nettoyage.

Par ailleurs, le bureau onusien a déploré

le fait que les restrictions d'accès "entravent la circulation des personnes dans toute la Cisjordanie", notant que la fermeture du point de contrôle de Tayasir depuis février dernier a restreint la circulation de plus de 60.000 Palestiniens entre le nord de la vallée du Jourdain et le reste du gouvernorat de Tubas, et a limité aussi l'accès aux marchés, aux lieux de travail et aux services.

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 48.453 martyrs depuis octobre 2023

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.453 martyrs et 111.860 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de

la santé. La même source a indiqué que les corps de 7 martyrs et 8 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, ajoutant que plusieurs autres victimes se trouvaient encore sous les

décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier dans la bande de Ghaza, après plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

BIRMANIE Les autorités annoncent la tenue d'élections en décembre ou janvier

Les militaires au pouvoir en Birmanie ont annoncé la tenue d'élections en décembre ou janvier, a rapporté samedi un journal d'Etat.

"Nous prévoyons d'organiser des élections en décembre 2025 (...) ou en janvier 2026", a déclaré le chef de l'armée, le général Min Aung Hlaing, cité

dans le Global New Light of Myanmar. L'armée birmane a pris le pouvoir dans le pays en février 2021, invitant "une fraude électorale massive"

lors du scrutin de 2020, remporté largement par la Ligue nationale pour la démocratie d'Aung San Suu Kyi, lauréate du prix Nobel de la Paix.

LIBAN

Un martyr et un blessé dans une frappe aérienne de l'armée sioniste au sud du pays

Un Libanais est tombé en martyr et un autre a été blessé samedi, dans une frappe aérienne de l'armée sioniste ayant visé un véhicule au sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

"Un frappe de drone de l'armée sioniste contre une voiture à Khirbet Silm", dans la localité de Bint Jbeil dans le gouvernorat de Nabatieh, "a fait un martyr et un blessé", précise le ministère cité par l'agence de presse libanaise (AND).

Vendredi, l'aviation sioniste a lancé plusieurs missiles sur de nombreux villages du sud du Liban, où les régions de Jabal al-Rayan, Zebqin et Yater ont été prises pour cible.

L'agence de presse libanaise a notamment fait état de trois blessés par des balles de l'armée sioniste dans la ville frontalière de Kfar Kila, dans le gouvernorat de Nabatieh.

Depuis son entrée en vigueur le 27 novembre 2024, le cessez-le-feu au Liban a été violé d'inombrables fois par l'entité sioniste dont les attaques ont fait au moins 84 martyrs et 284 blessés durant cette période, selon des données officielles.

L'agression sioniste contre le Liban a commencé le 8 octobre 2023 et s'est transformée en une guerre à grande échelle le 23 septembre.

Au moins 4.115 Libanais sont tombés en martyr et 16.909 autres ont été blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, en plus du déplacement d'environ 1,4 million de personnes.

CORÉE DU SUD

Le président suspendu Yoon Suk Yeol remis en liberté

Le président sud-coréen suspendu Yoon Suk Yeol a été remis en liberté samedi après avoir été incarcéré depuis janvier dernier, a rapporté l'agence de presse sud-coréenne, Yonhap.

"Je m'incline en signe de gratitude envers le peuple de cette nation", a déclaré M. Yoon devant ses partisans qui l'attaquaient, selon un communiqué diffusé par ses avocats. Un tribunal sud-coréen avait annulé vendredi le mandat d'arrêt en vertu duquel M. Yoon était détenu, mais cette décision n'a pas entraîné sa remise en liberté immédiate, le code de procédure pénale sud-coréen donnant au parquet jusqu'à sept jours pour faire appel.

Samedi, le parquet sud-coréen a annoncé avoir ordonné la remise en liberté du président suspendu, selon Yonhap, renonçant ainsi à son droit de faire appel. Dans un communiqué, le ministère public a indiqué avoir envoyé "un ordre de libération du président Yoon au centre de détention de Séoul aujourd'hui".

Yoon Suk Yeol avait été détenu dans la nuit du 3 au 4 décembre la loi martiale. Il avait dû faire marche arrière six heures plus tard, les députés étant parvenus à se réunir en urgence et à voter une motion exigeant le retour au régime civil.

COLOMBIE

Une dissidence de la guérilla des Farc séquestre un groupe de policiers et de militaires

Un groupe dissident des Farc a séquestré 29 policiers et militaires dans une enclave contrôlée par les guérilleros, une importante zone de culture de coca dans le sud-ouest de la Colombie.

Le ministère de la Défense a dénoncé dans un communiqué "la tentative d'homicide puis la séquestration de 29 membres des forces de l'ordre" dans le département du Caucás, dans une région montagneuse sous le contrôle des guérilleros de l'Etat-Major Central (EMC) qui n'ont jamais accepté l'accord de paix signé en 2016 avec la majorité de la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc).

Selon le ministère, des "habitants instrumentalisés" par les guérilleros ont participé à cet enlèvement, en représailles contre le gouvernement qui exerce des pressions sur l'EMC après les tentatives infructueuses de négociations visant à obtenir leur possible désarmement.

Des vidéos diffusées par les autorités montrent un char en flammes qui s'éloigne alors qu'un groupe de personnes lui jette des pierres.

Sur d'autres vidéos, on voit la police antiémeute lancer des grenades fumigènes et avancer dans une rue au milieu de coups de feu.

Les événements se sont déroulés dans les municipalités d'Argeles et d'El Tambo, une région où se trouve, selon les Nations unies, l'une des plus importantes concentrations de cultures de coca -l'ingrédient principal de la cocaïne. En octobre 2024, l'armée a lancé dans cette zone une opération baptisée "Persée" dans le but de reprendre le contrôle du territoire.

APS

SOIRES DE RAMADHAN

Diverses activités culturelles et religieuses organisées dans les wilayas du Sud

Diverses activités culturelles, religieuses et récréatives ont été prévues pour animer les soirées du mois de Ramadhan à travers les différentes structures culturelles et religieuses des wilayas du Sud du pays.



Les soirées sont mises à profit par les familles pour passer d'agréables moments, se dégourdir les jambes, prendre l'air et apprécier des activités peaufinées à l'occasion par les associations et troupes culturelles locales.

La station régionale d'Ouargla de l'Entreprise algérienne de télévision a organisé, la nuit de vendredi, une soirée culturelle à la maison de la culture "Moufdi Zakaria", animée par les troupes d'Inchad "El-Anadil" et "Nassim El-Wahat", ainsi que la présentation de lectures de poésies populaires par Mohamed Lamine Souigat. Des représentations

théâtrales sont également projetées lors de ce mois de Ramadhan, parmi lesquelles la représentation intitulée "El-Katia El-Akhira" (la dernière pièce), qui a été attentivement suivie à la salle "Sedrata" d'Ouargla par les amoureux du 4ème art. Dans la wilaya d'El-Meghaier, le programme concocté pour le mois de Ramadhan comprend des activités similaires, dont des expositions de livres religieux, des concours culturels, des spectacles artistiques, des activités récréatives et ludiques pour enfants, ainsi qu'une cérémonie à l'occasion de la Journée mon-

diale des personnes aux besoins spécifiques, coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan.

Des activités de même nature sont prévues au niveau des différents établissements culturels et juvéniles, maisons de jeunes, centres culturels et places publiques, à travers les huit communes de la wilaya.

Les programmes peaufinés pour la circonstance dans la wilaya frontalière de Bordj Badji-Mokhtar comportent des soirées de récitation du Coran, avec la participation d'apprenants et élèves des écoles coraniques dans l'exécution des prières de "Tarawih" (prières surrogatoires).

Approché par l'APS, l'Imam de la mosquée Cheikh El-Kounti, au chef-lieu de la wilaya, a indiqué que les prières de "Tarawih" sont dirigées en ce mois de Ramadhan par, outre les imams, des récitants bénévoles issus d'instituts islamiques, d'universités et de lycées, ainsi que des récitants issus d'autres secteurs d'activités.

Alger : soirée de musique andalouse avec Manal Gharbi

La chanteuse andalouse et de variétés algériennes Manal Gharbi animé samedi soir à Alger, un concert musical célébrant l'andalou, le chaabi et le "Madih", répertoires de circonscription revisités à l'occasion du mois sacré de Ramadhan devant un public relativement nombreux.

Le public de la sale Ibn Zeydoun a été gratifié, durant deux heures et demi, d'un florilège de chansons dans les genres, hawzi, chaabi, en plus du "madih" et de variétés algériennes, brillamment rendues par l'artiste à la voix étoffée.

Musicienne polyvalente, Manal Gharbi -au piano-, accompagnée par un orchestre d'instrumentistes chevronnés (violoniste, luthiste, percussionniste...), a déployé dans la première partie de cette soirée un répertoire andalou (hawzi) adapté au mois sacré de ramadhan.

Vêtue d'un costume traditionnel, l'artiste a rendu plusieurs pièces notamment "Mal h'bibi malou", "Ya qelbi kheli l'hal", "haramt bik noussi" ou encore "Tlata zahwa ou mraha", célèbre pièce de la musique

algérienne, reprise par de grands noms du chaabi dont Amar Ezzahi.

Enchainant avec le chaabi, Manal Gharbi a interprété "Aib alik n'ti m'hania" en hommage à El Hachemi Guerouabi, une des grandes voix du genre.

Dans des atmosphères conviviales et spirituelles, l'artiste s'est essayée également au madih, un répertoire revisité à travers des titres notamment "El Kaoui" et d'autres chants à l'éloge du Prophète Mohamed (Qsssl).

La soirée qui s'est prolongée à une heure tardive de la nuit, a été également une occasion pour revisiter des chansons de variétés algériennes rendues à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée chaque 8 mars.

Ouvert le 5 mars, le programme d'animation pour le mois sacré de Ramadhan, se poursuit jusqu'au 25 mars à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Oref), avec des soirées animées par des artistes de différents genres de la chanson algérienne.

M'sila : ouverture du 11ème festival culturel local de l'Inchad de Bou-Saâda en présence d'un public nombreux

La 11ème édition du festival culturel local de l'Inchad s'est ouverte, vendredi en soirée dans l'enceinte de la salle Mohamed-Boudchicha de Bou-Saâda (M'sila), en présence d'un public nombreux, dont plusieurs familles.

La soirée inaugurale de cette édition, placée sous le slogan "Les valeurs de l'Inchad créent l'esprit glorieux", a mis en vedette le groupe "Nour El-Moustapha" de Tiaret, et un tour de chant d'Ali Merkat dont l'interprétation des ouchnoudate "Allah Moulana", "Ya Qods inna qadimoun" (O Qods nous arrivons) et "Kheir El Khalbâk" (La meilleure des créatures) a suscité les applaudissements nourris du public.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par des hommages à des figures artistiques locales, à l'image d'Ahmed Kaciouche, l'un des plus anciens mounchidine de la région, d'Aïcha Maamouri et de Salima Nouibat, en reconnaissance de leur contribution à la scène artistique depuis de nombreuses années dans ce genre artistique, outre la remise de 4 cartes professionnelles d'artiste à Mohamed Bouhali, Abderrezak Baali, Redouane Saidani et au photographe Aissa Salihi.

Le commissaire du festival, Mohamed Bouhali, a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie d'ouverture, que "l'affluence remarquable du public, dont de nombreuses familles, traduit l'intérêt que portent les habitants de Bou Saâda à cet art subtil", rappelant que la région est "le berceau de mounchidine de renommée internationale tels que Nadjib Ayache, et de troupes ayant émergé sur la scène internationale, à l'instar du groupe El Baha".

De son côté, le directeur de wilaya de la culture et des arts, Mourad Benissa, a considéré que le festival de l'Inchad constitue "une occasion de promouvoir cet art et de dynamiser la scène culturelle pendant le mois de Ramadhan".

Cette 11ème édition, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali délégué de Boussaâda, Riad Benahmed, se poursuivra jusqu'à mardi prochain avec la participation d'artistes parmi lesquels Ali Sahraoui et Abdelkader Lebchiri, et de troupes d'Inchad venus de plusieurs wilayas du pays, dont Biskra et Sétif.

APS

Sidi Bel Abbes : lancement du concours "le Petit Conte" durant le mois de Ramadhan

Le Théâtre régional de Sidi Bel Abbes a lancé le concours "le Petit Conte", durant le mois de Ramadhan, sous le slogan "Un patrimoine artistique et créatif qui fleurit dans le cœur des enfants", a-t-on appris, samedi, auprès du service de communication de cet établissement culturel.

La responsable de la communication, Abbassia Madouni, a souligné que l'organisation de ce concours, durant le mois de Ramadhan, vise à renforcer les liens familiaux et à raviver les valeurs culturelles, dans le but d'encourager les enfants à être créatifs, à découvrir leurs talents et à travailler à leur développement.

Elle a ajouté que ce concours local s'inscrit dans le cadre de la narration de contes populaires, afin de célébrer notre patrimoine authentique, notamment immatériel, qui constitue une partie importante de notre identité culturelle.

Elle a ainsi invité tous les enfants à y participer. En ce qui concerne les conditions de participation, elle a précisé que le sujet doit être inspiré du patrimoine national algérien et véhiculer des valeurs nobles.

La participation est ouverte aux enfants âgés de 6 à 12 ans, et la durée du récit doit être comprise entre 7 et 10 minutes maximum. Il est également exigé que l'enfant soit habillé en tenue traditionnelle, lors de la présentation et de la narration du conte, afin de renforcer l'authenticité et l'identité nationale.

Les trois premiers lauréats de ce concours seront récompensés par des prix, à la fin du mois de Ramadhan, qui consistent en un ordinateur portable, afin de les encourager à être créatifs et à préserver le patrimoine culturel narratif, a-t-on précisé.

Mascara : activités culturelles et artistiques variées pour les soirées de Ramadhan

Des activités culturelles et artistiques variées ont été lancées, vendredi soir à Mascara, dans le cadre de l'animation des soirées du mois sacré de Ramadhan, a-t-on constaté.

La première soirée de cette manifestation, organisée à l'initiative de la Direction de la Culture et des Arts, s'est tenue au Centre culturel de la ville de Sig.

Elle a été marquée par des spectacles folkloriques exécutés par l'Association de préservation du patrimoine authentique "Sidi Blal" de la commune de Mascara, suivis d'une série de chansons interprétées par les membres de l'Association "El-Afrâh" de musique chaâbi, qui ont enchanté le large public présent avec des chansons anciennes du répertoire oranais, telles que "Wahran Wahran" et "Seredj ya fares El Awtane", entre autres.

Le programme de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré, porte sur des soirées musicales dans le style oranais, andalou, chaâbi et gnaoui, animées par des troupes locales telles que "Nagham wa Sawt" et "Mahabi Ataybi" de Mohammadia, "Boudjelal Imimoune" et l'Association des jeunes de la musique Maghdiria de Mascara, en plus de spectacles folkloriques par des groupes locaux, dont "El-Ballîya" de Mohammadia et "Mahalla Aïn Sultan" de Mascara.

Des représentations théâtrales, notamment pour enfants sont également programmées, telles que la pièce "Hayat" de l'Association "Caravan" de Culture et de Théâtre, "Les Révolutionnaires" de l'Association culturelle "Cheriet Ali Cherif" de Sig et "El-Hikaya Ghayah" du Théâtre régional de Mascara.

Elle a également des spectacles récréatifs animés par un groupe d'artistes locaux, ainsi que des soirées de groupes de chanteurs, organisées par plusieurs associations de la région, comme "El-Folkloria Tayebia" de la commune de Oued El-Abtal, "Anamel Hawa" de la commune de Bouhenni et "Nassim Ellil" de Mohammadia.

Ces activités culturelles et artistiques visent à toucher toutes les communes de la wilaya, notamment les zones rurales, selon le directeur de la Culture et des Arts, Abdellah Rezgui.

Il est à noter que plus de 30 associations culturelles et artistiques locales participent à l'animation de ce programme culturel et artistique, dans le cadre de la manifestation "Nuits de Ramadhan", en collaboration avec plus de 20 artistes de la région, selon la même source.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3 Ouverture de 2 laboratoires pour les porteurs de projets à la Faculté de génie des procédés

Deux laboratoires scientifiques dédiés aux porteurs de projets viennent d'être ouverts à la Faculté de Génie des Procédés de l'université Salah Boubnider (Constantine 3), a indiqué samedi le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur.



Les deux laboratoires ont été créés dans le cadre de l'arrêté ministériel n°1275 portant sur le mécanisme "diplôme-start-up", a précisé M. Chabane Baitiche, qui a réitéré l'engagement de l'université à œuvrer pour accompagner les start-up en mettant à leur disposition tous les moyens nécessaires, compte tenu de leur importance en matière de promotion et de diversification de l'économie nationale.

Il s'agit d'un acquis qui devra permettre aux étudiants versés dans l'innovation d'approfondir leurs connaissances et d'avancer dans leurs recherches scientifiques, a estimé le même responsable affirmant que les essais scienti-

fiques et les travaux pratiques ont été déjà lancés dans ces deux laboratoires.

L'encadrement des ces deux laboratoires sera assuré par des professeurs, des ingénieurs et de techniciens de la même faculté qui veilleront au bon déroulement des travaux et des recherches au sein de ces espaces scientifiques, a indiqué le même responsable.

L'ouverture de ces deux laboratoires intervient au titre de la nouvelle approche de l'université basée sur une vision prospective favorisant outre l'enseignement, le développement de l'esprit de l'entrepreneuriat au service de l'économie nationale, a souligné le même responsable.

TECHNOLOGIE MOBILE Clôture à Barcelone du MWC 2025



Le Mobile World Congress (MWC 2025) s'est clôturé à Barcelone après avoir rassemblé, quatre jours durant, des géants de la technologie mobile qui ont présenté leurs dernières innovations dans ce domaine.

L'Algérie, représentée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis à profit sa participation à cet événement pour échanger sur les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et l'infrastructure numérique.

Le salon de Barcelone a été une occasion pour l'Algérie de mettre en avant ses réalisations et renforcer son engagement

pour l'innovation dans le domaine du numérique. Les distinctions reçues et les partenariats établis lors de cet événement témoignent de la volonté du pays de bâtir un avenir numérique inclusif et dynamique.

Parmi les distinctions notables, Algérie Télécom a reçu le Prix IDATE pour ses meilleures pratiques en matière de développement du haut débit domestique et son P-dg, Adel Bentoumi, a exprimé sa fierté face à cette reconnaissance, soulignant l'importance d'un accès à un haut débit de qualité pour le développement économique et social du pays. L'entreprise Mobilis, un autre acteur clé des télécommunications en Al-

gérie, a également été honoré lors de cet événement.

L'opérateur a remporté le Prix Ookla de la meilleure couverture mobile, une distinction qui souligne ses efforts pour garantir une couverture et un débit de qualité à tous les Algériens. Le P-dg de Mobilis, Chaouki Boukhezani, a déclaré que cette récompense est un encouragement à poursuivre les efforts d'amélioration des prestations de services.

Le GIE Monétique d'Algérie a également profité de sa présence au MWC 2025 pour renforcer sa stratégie de modernisation des services de paiement électronique. En s'inspirant des dernières avancées en matière de digitalisation et de lutte anti-fraude, le GIE Monétique, représenté par Mme Assia Benchabla Queiroz, a exploré les moyens d'établir des partenariats avec des entreprises leaders dans le domaine des technologies financières en vue d'améliorer l'efficacité et la sécurité des services de paiement en Algérie.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF09903301900032**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°:01/2025

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Ilizzi lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:

Projet :

Réalisation de la CW n°06 Vers Tamadjert du Pk 48+500 au Pk 53+500 Sur 05 km

Cet appel d'offres s'adresse aux entreprises répondant aux conditions d'éligibilité suivantes :

- ✓ Être titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle Activité principale Travaux Publics catégorie six (06) ou plus en cours de validité.
- ✓ Qui ne dispose pas d'un projet en retard, ou qui a une mise en demeure au plus, ou qui Réstitution avec la DTP d'Ilizzi.
- ✓ Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen de 80 000 000 DA des trois (3) meilleures années parmi les cinq (5) dernières années (2020-2021-2022-2023-2024), les chiffres d'affaires moyens doivent être justifiés par les bilans financiers certifiés par un commissaire aux comptes ou par les sévices des impôts et C20
- ✓ Qui a réalisé un projet de route (RN, CW, CC) (une seule attestation) en béton bitumineux d'une quantité égale ou plus de 1800 T et travaux de couche de base en GNT égale ou plus de 1800 M² durant les 10 dernières années (2014-2023). Les entreprises doivent présenter des attestations d'exécutions délivrées par un maître d'ouvrage publics (pas de sous-traitance).
- ✓ Il n'est pas prévu de groupement dans cet appel d'offre

Le dossier relatif à cet appel d'offres doit être retiré auprès de la « Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Ilizzi - Nouvelle Zone Urbaine »

Les offres sont composées de « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière »

I. Le dossier de candidature

- 1- Déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée et accompagnée des pièces suivantes :
- 2- Déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée.
- 3- Certificat de qualification et classification professionnelles six (06) ou plus en cours de validité.
- 4- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises concernées année 2023
- 5- Les pièces fiscales et parafiscales en cours de validité (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, Attestations de mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH) en cours de validité à la date d'ouverture des plis).
- 6- L'extrait du registre de commerce électronique
- 7- Le Numéro d'identification Fiscale (NIF)
- 8- Les statuts pour les sociétés.
- 9- La liste des moyens humains à mettre à la disposition du projet justifiée par des diplômes, attestations et/ou certificats de travail pour les cadres (Attestations d'affiliation à la CNAS en cours de validité).
- 10- La liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet (Cartes grises et attestation d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, et le PV de l'huissier de l'année en cours pour le matériel non roulant).
- 11- Les références professionnelles justifiées par des attestations d'exécution portant un projet de route (RN, CW, CC) Les entreprises doivent présenter des attestations d'exécutions délivrées par un maître d'ouvrage publics (pas de sous-traitance).
- 12- Planning d'exécution des travaux
- 13- Bilans financiers des trois (3) meilleures années parmi les cinq (5) dernières années (2019-2020-2021-2022 et 2023) certifiés par le commissaire aux comptes ou par les sévices des impôts et C20.

II. L'offre technique

- a. La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée
- b. Le mémoire technique justificatif
- c. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"
- d. Visite de site sanctionné par un PV Avec Le Service Contractant



III. L'offre financière

- a. La lettre de soumission dûment remplie et signé ;
- b. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé ;
- c. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé ;
- d. Sous détail des prix daté, signé et cachet

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la références et l'objet de l'appel d'offre, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », ces enveloppes sont misent dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°:01/2025

Projet : Réalisation de la CW n°06 Vers Tamadjert du Pk 48+500 au Pk 53+500 Sur 05 km

Elles doivent être déposées à la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Ilizzi.

- La durée de préparation des offres est fixée quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.
- Le jour et l'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H00 à 13H30 soit le Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant de 08H00 à 13H30.
- L'ouverture des plis se fera, en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14H00 à l'siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Ilizzi. en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmenté de 90 jours à partir de la date de dépôt des offres

Programme de la soirée

TF1 21:10

Carpe diem
Saison 1

Tom Villeneuve a purgé une peine de dix-sept ans de prison, condamné pour le meurtre de sa femme qu'il nie avoir assassinée. Etudiant le droit avec acharnement lors de sa détention, il devient avocat au terme de son incarcération. A 48 ans, une nouvelle vie s'ouvre à lui. Il monte son propre cabinet guidé par l'objectif de percer à jour le mystère de la mort de sa compagne et de se mettre au service d'autres innocents en proie aux lacunes de la machine judiciaire. Il recrute l'impétueuse Sigourney pour l'aider à résoudre le dossier de Paul.

france 2 21:10

Après la nuit
Saison 1

Stéphanie Duval vit avec son mari Diego et son fils Elliot dans la station balnéaire des Saintes. Un matin, à son réveil, elle réalise avoir été violée dans la nuit. Traumatisée, elle fait le choix de garder le silence. Mais peu de temps après, une nouvelle agression se produit : Camille Leroy, étudiante aux beaux-arts, est violée en pleine nuit chez ses grands-parents. Karine Jablonski, jeune gendarme récemment affectée dans la région, mène l'enquête.

france 3 21:10

J'accuse



Pendant les 12 années qu'elle dura, l'Affaire Dreyfus déchira la France, provoquant un véritable séisme dans le monde entier. L'affaire est racontée du point de vue du Colonel Picquart qui, une fois nommé à la tête du contre-espionnage, va découvrir que les preuves contre le Capitaine Alfred Dreyfus avaient été fabriquées. A partir de cet instant et au péril de sa carrière puis de sa vie, il n'aura de cesse d'identifier les vrais coupables et de réhabiliter Alfred Dreyfus.

CANAL+ 21:06

Marie-Antoinette
Saison 2

À l'hiver 1783, au sommet de sa gloire, le couple royal ignore encore que sa chute est imminente. Aux portes de Versailles, la colère populaire gronde. Insouciante, Marie-Antoinette ne saisit pas l'ampleur du danger, la souffrance du peuple accablé par la crise financière et révolté par les excès royaux dont elle devient le symbole. Frivole, libre et dépensière, celle que l'on surnomme alors « Madame Déficit » devient le bouc émissaire idéal. Pire que la vindicte populaire, les loups sont dans la bergerie... Jeanne de Valois s'infiltré à la cour avec de sombres desseins et le cardinal de Rohan a la reine en horreur.

M6 21:10

Mariés au premier regard
Saison 9 - Épisode 2**MARIÉS**
au premier regard

Cinq candidats sont encore en lice pour accéder au carré final de Top Chef. Pour l'épreuve des proches au restaurant gastronomique d'Hélène Darroze, les candidats vont devoir faire équipe avec leur famille afin de réaliser un pithiviers, un plat de partage très technique. A l'issu de ce défi, les candidats vont devoir confectionner, à Menton, un plat à base de fruits de mer cuisinés, pour l'épreuve de Mauro Colagreco, élue chef du meilleur restaurant du monde. Enfin, au terme des deux épreuves, deux candidats se retrouveront en dernière chance pour une épreuve sur le thème du cabillaud. Une place pour les quarts de finale est en jeu.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2456

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

			9	6							
9	8	1			7						
6		2		9							
7		1	4								
1	4				2	8					
		7	2			1					
3		7			9						
7		4	8	6			5				
2	5				8	2					
					8						
					2						
					1						

			5	3							
5	2		9		7						
6			8		5						
3			9	8							
1	8				6	3					
			3	6		2					
2					5	8					
3			5			8	1				
2					5						
			3								
			4								
			5								

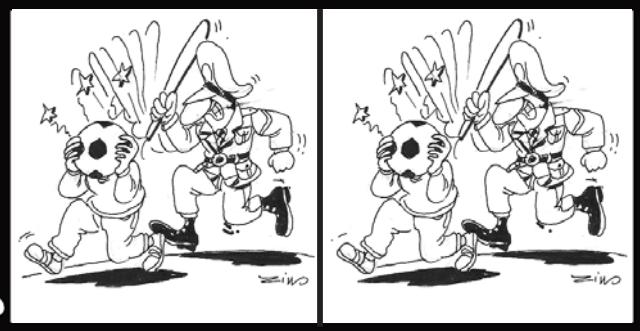
Horizontalement:
1 - Boulangerie
3 - Soutien matériel - Atteint d'achondroplasie - Coincé
4 - Attrair - Usine de cadres
5 - Il vaut bien le tantale - Fins de loteries
6 - Gros mot enfantin - Philosophe de Vouziers - Rêve de rat
7 - En gros - A point
8 - Local sur le pont - Espèces de cataïres
9 - Père de mullet - Baguiers
10 - Formules magiques - Cité vénète

Verticalement:
A - Stagnera
B - Pilastre carré - Nom de la pomme cannelle
C - Rejetant une thèse - Perspectives
D - Qui copie les sons naturels
E - Sixième degré - C'est le numéro 18
F - Combustion vive
G - Nid d'espions - Venues seules
H - Dirigeante plus têtue que ses sujets - Ordinateur individuel
I - Harcela - Titre de religieuse
J - Dans le passage déjà cité - Mammifères des Antilles
K - Cri d'aficionado - Sont dans l'erreur
L - Jamais utilisés - Ouiie

Marie-Jeanne Riccoboni
Mots croisés N°2456

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1156

appauvris- sements	genre de crapaud	nouée	résonna	encer- clées	arme de coq	aérienne
célèbre espionne	câbles d' amarrage	fais monter	bruit de baquettes	outil de jardinier		nul sur l' échiquier
irritants				fit un bon choix		
dissémi- née					scène rigolote	
élarqui- raient pays d' Europe			palpe		bandage de roue	
nacera			très peu courant			
crochet d'atelier		armes de duel	pièce de charrière		double éguerre	roi de Russie
venues en premier extirpe	vieille capacité rocher pointu		élément de siècle	saisies	reste de moisson	
incoer- cibles	appuyer			reptiles lents	lettre grecque	
mesurer avec soin	mauvaise passe		genre de saules		crétin	
frappa- forte- ment	astre chevelu		doctrine du secret	propulsé		
	rétribuée			person- nel		vraiment importante
		mises en forme				
		pas très brillant				
				chinois	saint raccourci	natte
					cupide	
danse à trois temps	cham- pion	il suit le bis	passer l'été	poinçon		
	dures à avalier	coordi- nation	sont aux aquets	pâte cuite moulée		
dominai très mauvaise note		matières colorées			plan- chette	
		symbole du radian			similaire	
scène de catcheur	libre de parler					
marraine de conte	émanation		partie d'église			
			île de Charente			
ce Louis du décapité	technique raffinée		vallée envahie			
			illusions			

Solution

Sudoku n°2456

Mots Croisés n°2456

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	N	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	I	N	I	M	A	G	I	N	A	B	L	E
3	E	T	A	I		N	A	I	N		E	U
4	T	E	N	T	A	I		E	N	A		F
5	I		T	A	T	I	R	A	G	E		S
6	N	A		T	A	I	N	E		O	R	
7	E	N	V	I	R	O	N		M	U	R	E
8	R	O	U	F		N	E	P	E	T	E	S
9	A	N	E		A		E	C	R	I	N	S
10	S	E	S	A	M	E	S		E	S	T	E

Grille géante n°1156

P • B • L • T • A • E •
M A T A H A R I N T S E R G E
• U R T I C A N T S I P G A T E
E P A R S E E R A I T R I E P O T G E
• E V A S E R A I G E N E T T E
G R E C E E A A G E N E T T E
• E I R I S E R E P I N T E E U E S A U S E
E S S E S E P I N T E E U E S A U S E
• A I N E E S E P I N T E E U E S A U S E
O T E R E P E S S E R I T M U L E S E S T
• I R R E S I S T I M O U L E S E S T
D O S S E R E P I S T I M O U L E S E S T
• N N C O M E T E S T I C C E S T
A S S E N A T E S T I C C E S T
• A S S E T E R I G M E N T I V E N T
V A L A S S E P I G M E N T I V E N T
• M A I T R I S A I S E A I N A I S E
Z E R O R D E M U S E L E L L E
• R I N G D E M E F I G A U L L E
F E E G A R T B R I A G A U L L E
• S E I Z E B E R L I C K L E

BOXE (JEUX OLYMPIQUES-2028) Seuls les membres de World Boxing pourront participer à l'édition (cjo)

Les boxeurs dont les fédérations nationales ne sont pas membres de World Boxing, l'instance récemment reconnue par le Comité international olympique (CIO) comme la nouvelle Fédération internationale de boxe, pourraient ne pas participer aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028, a déclaré vendredi le président du CIO Thomas Bach.

Le CIO n'a pour l'instant pas inclus la boxe au programme des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Le mois dernier, le CIO a reconnu à titre provisoire World Boxing en tant que Fédération internationale, marquant une étape importante en vue de l'intégration de la discipline aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

Les compétitions de boxe aux Jeux de Paris 2024 avaient été organisées par le CIO après que l'instance a privé en 2023 l'International Boxing Association (IBA) de sa reconnaissance en raison de son incapacité à se réformer en matière de gouvernance et de finances. World Boxing a vu le jour en 2023 et compte désormais 78 fédérations membres sur cinq continents.

"Nous avons été très satisfaits

du développement de World Boxing", a déclaré Thomas Bach, dont le mandat s'achève en juin, lors d'un point presse. "Nous aurons dans les prochaines semaines une réunion de la commission du programme olympique pour faire une proposition concernant le programme à Los Angeles et en fonction de leur proposition, cela conduira au vote lors de la session du CIO sur l'inclusion de la boxe dans le programme olympique", a-t-il ajouté.

À la reconnaissance provisoire accordée à World Boxing, il est peu probable que ce sport olympique très populaire soit absent des Jeux de Los Angeles, mais Thomas Bach a prévenu que les athlètes dont les fédérations n'ont pas rejoint la nouvelle instance pourraient manquer l'événement.



"Seuls les Comités nationaux olympiques peuvent nommer leurs boxeurs pour les Jeux olympiques et ils devront se référer à leurs fédérations membres qui doivent être reconnues par le CIO", a-t-il précisé. "Sinon, ce serait dommage pour les boxeurs et les athlètes."

EURO D'ATHLÉTISME EN SALLE Skotheim champion de l'heptathlon, record d'Europe

Le Norvégien Sander Skotheim a remporté samedi soir la médaille d'or de l'heptathlon aux championnats d'Europe d'athlétisme en salle à Apeldoorn (Pays-Bas), en battant son propre record continental établi le mois dernier. À 22 ans, Skotheim s'est imposé avec un total de 6.558 points, sur le fil après la dernière épreuve du 1.000 m grâce à un formidable chrono (2'32"72), meilleure performance personnelle.



Il devient le troisième meilleur performeur de l'histoire, derrière les Américains Ashton Eaton (6.645) et Kyle Garland (6.639). Skotheim devance le Suisse Simon Ehammer, champion du monde de l'heptathlon aux Mondiaux en salle à Glasgow l'an dernier, deuxième avec 6.505 points. L'Allemand Till Steinforth complète le podium (6.388 points).

Simon Ehammer avait pourtant pris les devants de la compétition après la deuxième épreuve vendredi, le saut en longueur, grâce à un impressionnant bond à 8,20 m, lui offrant 1.112 points. Skotheim avait rattrapé une partie de son retard grâce à un bond à 2,19 m lors du saut en hauteur, contre 1,98 m pour Ehammer.

ATHLÉTISME Ingebrigtsen de nouveau champion d'Europe du 1.500 m en salle

Le Norvégien Jakob Ingebrigtsen a remporté vendredi soir la finale du 1.500 m aux championnats d'Europe d'athlétisme en salle à Apeldoorn (Pays-Bas), son troisième sacre de suite sur la discipline. En 3 min 36 et 56 centièmes, le Norvégien de 24 ans a devancé le Français Azeddine Habz et le Portugais Isaac Nader.

Déjà champion d'Europe du 1.500 m en 2021 et 2023, Ingebrigtsen commence très bien sa saison post-olympique (médaillé d'or du 5.000 m à Paris). Il sera aussi au rendez-vous des Mondiaux en salle (21-23 mars à Nankin, Chine) et aux championnats du monde en extérieur (13-21 septembre à Tokyo, Japon).

BIATHLON La Norvégienne Tandrevold devant Braisaz-Bouchet et Simon sur le sprint de Nove Mesto



La Norvégienne Ingrid Tandrevold a remporté vendredi le sprint (7,5 km) de Nove Mesto, devant les Françaises Justine Braisaz-Bouchet, Julia Simon et Lou Jeanmonnot, qui se rapproche de l'Allemande Fran-

ziska Preuss au classement général de la Coupe du monde de biathlon.

A 28 ans, Ingrid Tandrevold a réalisé un sans-faute sur le tir (10/10) et a devancé de 15 secondes la championne du

monde de la spécialité, la Française Justine Braisaz-Bouchet, qui a fait une faute sur son tir debout. Sans-faute sur le tir, Julia Simon (3e) a cédé 21 secondes sur la piste sur Tandrevold. Quatrième de la course à 27 secondes de la victoire, Lou Jeanmonnot (9/10) a récupéré une partie de son retard sur l'Allemande Franziska Preuss, elle aussi partie une fois sur l'anneau de pénalité. Grâce à ses 55 points, elle revient à 63 points de Preuss (842 contre 905), 15e du sprint dans les Monts de Bohême-Moravie, contre 92 avant le sprint de Nove Mesto.

Le classement et les écarts sont conservés pour la poursuite programmée samedi (17h40), dans une discipline où elle a décroché trois de ses six victoires cet hiver à Hochfilzen (Autriche), Oberhof (Allemagne) et Anterselva (Italie).

Les classements de la Coupe du monde après le sprint féminin de Nove

La Norvégienne Ingrid Tandrevold a remporté le sprint (7,5 km) de Nove Mesto (Tchéquie) comme pour la Coupe du monde de biathlon..

Classement du sprint (7,5 km) de Nove Mesto :

1. Ingrid Tandrevold (NOR)	19:13,5
(0 tour de pénalité)	
2. Justine Braisaz-Bouchet (FRA)	15,1 (1)
3. Julia Simon (FRA)	20,9 (0)
4. Lou Jeanmonnot (FRA)	27,1 (1)
5. Lisa Therese Hauser (AUT)	37,0 (0)
6. Karoline Knotten (NOR)	37,3 (0)
7. Suvi Minkkinen (FIN)	38,3 (0)
8. Milena Todorova (BUL)	40,3 (0)
9. Dorothea Wierer (ITA)	44,4 (1)
10. Selina Grotian (GER)	47,2 (1).

4. Elvira Oeberg (SWE) 571

5. Jeanne Richard (FRA) 556

6. Océane Michelon (FRA) 523

7. Selina Grotian (GER) 513

8. Justine Braisaz-Bouchet (FRA) 501

9. Suvi Minkkinen (FIN) 500

10. Maren Kirkeeide (NOR) 408.

Classement de la Coupe du monde de sprint :

(après 6 cours sur 7)

1. Franziska Preuss (GER)	324 pts
2. Justine Braisaz-Bouchet (FRA)	317
3. Lou Jeanmonnot (FRA)	271
4. Selina Grotian (GER)	237
5. Julia Simon (FRA)	209
6. Suvi Minkkinen (FIN)	206
7. Dorothea Wierer (ITA)	196
8. Maren Kirkeeide (NOR)	189
9. Karoline Knotten (NOR)	180
10. Océane Michelon (FRA)	172.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - CSC 1 - JSK 1

La JSK perd deux points à Constantine

Fiche technique

Stade : Chahid-Hamlaoui, temps froid, affluence moyenne.

Arbitres : MM. Bouab, Bouzit et Ghazli.

Averts : Madani (6'), Hamidi (45+5') JSK. Bellahouel (47'),

Belhocini (88') CSC

Buts : Berkane (16') JSK. Tahar (82') CSC.

CSC : Bouhalfaya, Bellaouel, Benchaïra (Messibah 81'),

Belhocini, (Mouaki 90'+1), Dib, Temine, Meddahi Derradji,

(Bougherra 57'), Omoyle (Tahar 46'), Rebiaï,

(Kaïbou 81') Boudrara

Ent. : Madoui

JSK : Hadid, Nechat, Hamidi, (Mammeri 75') Madani, Mokeddem, Bendaoud, (Amriche 90'+1), Boudjemaïa , Redjem, (Boudebouz 44') Boualia, Akhrib, (Lahmeri 90'+1) Berkane, (Ignatev 75')

Ent. : Zinnbauer

Par F. Yanis

La JSK a raté une belle occasion de ramener les trois points de son déplacement à Constantine, en se contentant d'un match nul d'un mais partout face au CSC, dans le cadre de la 19e journée de Ligue 1 Mobilis.

L'équipe a rapidement pris l'avantage grâce à un joli but dès la 16 e minute de jeu. Servi en profondeur par Mohamed-Réda Hamidi, l'attaquant rater des Canaris a trompé le gardien adverse d'une jolie ta-lonnade à la Madjer. Ce mais

précoces laissait présager une rencontre maîtrisée pour les Canaris, mais les locaux n'ont pas abdiqué. Après plusieurs tentatives infructueuses, les protecteurs de Kheir eddine Madoui ont essayé de revenir au score mais le gardien de but Mohand ou idir Haddid a tout fait pour qu'il garde sa cage vide pendant toute la première période.

La JSK a continué de dominer le reste de cette première mi-temps face au CSC, d'ailleurs à deux minutes de la fin de première Akhrib a failli d'aggraver la marque.

Les camarades de Dib ont



cédé le jeu au milieu de terrain et ont tenté de progresser par des contre-attaques, mais sans parvenir à trouver le chemin des filets.

A la dernière minute du temps additionnel de la première mi-temps Redjem a failli faire mouche sur ce score que l'arbitre a envoyé les 22 acteurs au vestiaire. Ce match

nul est une déception pour la JSK qui avait l'occasion de se rapprocher des lieux de tête. Les Canaris ont dominé la rencontre en seconde mi-temps, mais n'ont pas su concrétiser leur domination.

Les décisions arbitrales controversées n'ont pas arrangé les choses. La JSK a livré une prestation encourageante

à Constantine, sans réussir à obtenir les trois points. Les coéquipiers de Madani se remettent rapidement de cette déception et se concentreront sur les prochains matchs, à commencer par celui contre le MCO, programmé pour le 15 mars au stade Hocine- Aït-Ahmed de Tizi Ouzou.

FY

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 FINALE)

CS CONSTANTINE - USM ALGER

Les horaires des deux matchs fixés

La Confédération africaine de football a fixé les horaires de la double confrontation entre le CS Constantine et l'USM Alger, comptant pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération, a annoncé le club algérois de Ligue 1 Mobilis.

Le match aller se jouera le mercredi 2 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine à 17h00, alors que la seconde

manche aura lieu une semaine plus tard : le mercredi 9 avril, au stade olympique du 5-Juillet (Alg.) , à partir de 19h00.

Le vainqueur de cette double confrontation sera opposé aux demi-finales, à l'autre quart entre l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et le RS Berkane (Maroc). Lors de la phase de poules, l'USMA, détentrice du trophée en 2023, a terminé le-

der du groupe C (14 pts), devant l'ASEC Mimosas (8 pts), alors que le CSC s'est qualifié en tant que deuxième du groupe A (12 pts), derrière les Tanzaniens de

Simba SC (13 pts). Pour rappel, lors du match aller de la Ligue 1 Mobilis, le CSC s'était imposé face à l'USMA à domicile (1-0), le 21 novembre dernier, pour le compte de la 10e journée.

OPÉRATEURS VAR

Clôture de la troisième phase de formation (FAF)

La troisième phase de formation des opérateurs du système d'assistance vidéo à l'arbitrage "VAR" s'est achevée vendredi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Organisée par la FAF, cette session s'inscrit dans une démarche de renforcement des compétences techniques en arbitrage assisté par la vidéo.

Pendant cinq jours, treize (13) stagiaires ont suivi un programme intensif axé sur la sécurisation et l'optimisation du fonctionnement du système VAR. Leur progression notable témoigne de l'assimilation

réussie des différentes étapes de la formation. Les experts internationaux encadrant la session ont salué les compétences et la rapidité d'apprentissage des techniciens, soulignant ainsi l'efficacité du dispositif mis en place par la FAF.

La prochaine étape consistera en une série d'essais pratiques dans des conditions réelles, incluant une simulation complète au sein de la station VAR. La quatrième phase de la formation débutera quant à elle après le mois de Ramadan, marquant une nouvelle avancée dans le développement des compétences des opérateurs VAR en Algérie.

COUPE D'ALGÉRIE (8^{ES} DE FINALE)

CRB- US Chaouia décalé au 12 mars (FAF)



La rencontre CR Belouizdad- US Chaouia , c o m p t a n t pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie Senior, initialement prévue mardi 11 mars est décalée de 24 heures et se jouera le 12 mars à 22h00 au stade Nelson Mandela de Baraki, a indiqué la Commission de la Coupe d'Algérie de football. Le report de ce match de 24 heures est décidé pour des "raisons organisationnelles", précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Les deux autres rencontres restantes des 8es de finale de la Coupe d'Algérie, MC El Bayadh-O Akbou et RC Kouba -USM Alger sont maintenues pour le mardi 11 mars. Le match RCK-USM Alger, aura lieu au stade Benhaddad de Kouba (22h00), alors que la rencontre MCEB-O Akbou se déroulera au stade Zakaria Mejoud d'El Bayadh (15h30).

Cinq clubs ont déjà validé leurs billets pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, ES Sétif (L1), ES Mostaganem (L1), USM El Harrach (L2), CR Ain Témouchent (L2) et le MO Bejaia (Inter-régions). Pour rappel, les matchs des quarts de finale auront lieu les 27 et 28 mars prochains.

La 14^e Assemblée Générale Extraordinaire de la CAF le 12 mars au Caire



La 14^e Assemblée Générale Extraordinaire de la Confédération africaine de football (CAF) se tiendra au Caire le mercredi 12 mars à (oghoor heures algériennes), a annoncé l'instance sur son site officiel.

Les présidents des 54 Associations membres de la CAF et de ses six unions zonales, ainsi que des acteurs de haut niveau du football international assisteront à cette réunion que présidera le Dr

Patrice Motsepe, président de la CAF, ajoute la même source. Avant l'Assemblée Générale Extraordinaire, la CAF mènera plusieurs activités entre autres : réunions le 10 mars des unions zonales de la CAF, suivies d'un match amical réunissant des officiels de la CAF et des légendes du football africain dans la soirée.

Le lendemain (11 mars), le Comité Exécutif de la CAF (COMEX), tiendra une réu-nion pour discuter des progrès et de l'avenir du football africain. Quant à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la CAF, elle se tiendra officiellement mercredi matin et se conclura par une conférence de presse officielle plus tard dans l'après-midi du président de l'instance, Dr Motsepe. L'ordre du jour de la 14e AGE, sera publié ultérieurement, conclut le communiqué de la CAF.

APS

FUTSAL - TOURNOI DE LA PRESSE

Le ministre de la Communication appelle de nouveau les journalistes algériens à respecter les règles d'éthique et à faire preuve de responsabilité

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane a appelé de nouveau, jeudi, les journalistes algériens à respecter les règles d'éthique et d'objectivité requises et à faire preuve de responsabilité dans l'accomplissement de leurs missions.

S'exprimant en marge de la cérémonie officielle de l'ouverture de la 4e session du tournoi de la presse Futsal à la coupe d'Algér, le ministre a déclaré: "Aujourd'hui, j'appelle de nouveau les journalistes algériens à respecter les règles d'éthique et à s'inspirer des valeurs du sport, que sont l'honnêteté, la loyauté et la solidarité".

Et d'ajouter: "Les journalistes algériens ont tant besoin de sport, car il exprime un esprit, une pensée, des valeurs, des valeurs qui sont, en fait, algériennes, ancestrales et nous avons grandement besoin de ce modèle algérien qui nous manque. C'est donc une occasion pour un retour aux sources".

M. Meziane a également adressé des salutations particulières à la femme algérienne, de façon générale et aux travailleuses dans le secteur de la presse, de façon particulière, à l'occasion de la Journée inter-

nationale de la femme (8 mars), soulignant que "les hautes autorités du pays ont consacré l'équité et nous sommes en train de préparer une agréable surprise pour le personnel féminin".

De son côté, le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said a appelé, également, les journalistes "à davantage de professionnalisme pour être à la hauteur des enjeux importants et multiples de l'Algérie".

Il s'est également félicité de tous les efforts consentis par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) pour développer la presse sportive qui joue un rôle très important, et de l'officialisation de cette édition footballistique pour la 4e année d'affilée, et qui "suscite un grand intérêt", souhaitant "prospérité et succès à la presse nationale de manière générale



et à la presse sportive qui est une partie intégrante de la grande famille de la presse".

A l'occasion de la célébration

de la journée internationale de la femme, M. Sidi Said a saisi cette occasion pour présenter ses vœux à la femme algérienne

et aux femmes du secteur de l'information et de la communication qui s'acquittent pleinement de leur rôle.



L'équipe de football de l'APS (Algérie presse service) affrontera celle d'Echourouk News, dimanche 22h30, à la Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), pour le compte de la 2e journée (groupe 3), du tournoi de Futsal-2025 de

la presse nationale, dans un match de la dernière chance pour les deux formations. En effet, les deux équipes avaient perdu leur premier match : l'APS devant le CIP (Centre international de presse), sur le score de (5-3), et Echourouk

Rencontre APS-Echourouk News, le match de la dernière chance pour les deux équipes

News face à Ennahar TV (5-4). Chacune des deux équipes visera, donc, la victoire pour espérer continuer l'aventure en vue de se qualifier pour le second tour.

Avec zéro point, un simple succès relancerait le vainqueur de ce match, tandis que la seconde rencontre du groupe opposera le CIP à Ennahar TV qui partagerait la première place avec trois points. Après un premier tour achevé vendredi, rien n'est encore joué pour la plupart des équipes engagées, même si certaines d'entre elles, ont déjà assuré une place aux 8es de finale, à l'image de Dzair Tube, tête du groupe 5, après deux succès.

Un total de 28 équipes pren-

tent part à la 4e édition du tournoi de Futsal-2025 de la presse nationale qui se poursuit jusqu'au 27 mars. Ces équipes ont été réparties en sept (7) groupes de quatre, et seules les deux premières du groupe et les deux meilleures des sur l'ensemble de ces groupes passeront aux 8es de finale.

Les matches du tournoi se jouent en deux mi-temps de 20 minutes chacune, avec une

pause de quelques minutes. Il est à rappeler que le trophée de la précédente édition est revenu à l'équipe du site électronique DZ Match, vainqueur de Canal Algérie aux tirs au but 3-2 (1-1) après le temps réglementaire. Le tournoi de Futsal-2025 de la presse nationale, devenu une tradition au mois de ramadhan, est initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA).

Programme des matchs du dimanche 9 mars 2025 :

Groupe B:	
AL24 international - TV6	(21h30)
Groupe C:	
APS - Echourouk News	(22h30)
Ennahar TV - CIP	(23H30)

LIGUE 1 - USM ALGER Hadj Adlane désigné porte-parole du club

L'ancien attaquant international de l'USM Alger, Tarek Hadj Adlane, a été désigné porte-parole du club algérois de la Ligue 1 Mobilis de football.

La nomination de l'ex buteur vedette des Rouge et Noir entre dans le cadre des derniers changements opérés par la direction du club de la capitale au sein des staffs techniques et administratifs, notamment avec la désignation du technicien algérien, Saber Bensmaïn, en tant qu'entraîneur-adjoint du coach principal, le Brésilien Marcos Paqueta, et celle de Hamza Ait Ouamar au poste de manager-général.

Hadj Adlane (60 ans) a fait ses débuts à l'USM Alger, avant de rejoindre la JS Kabylie, avec laquelle il a pratiquement tout



gagné, en terminant plusieurs fois meilleur buteur du championnat national.

Sa longue carrière de joueur s'est d'ailleurs résumée entre ces deux clubs, sauf entre 1997 et 1998, lorsqu'il avait rejoint le club saoudien d'Al-Wehda pour

une saison. Le club de Soustara reste sur une victoire face à l'ES Mostaganem (1-0) acquise lors de la 19e journée de Ligue 1 Mobilis et occupe provisoirement la troisième place avec 32 points, à une longueur du dauphin le CRB (2e, 33 pts).

MC ORAN Décès de l'ex joueur, Medjahed Senouci

L'ancien joueur de football du MC Oran, Medjahed Senouci est décédé ce vendredi à Oran à l'âge 73 ans, et ce après une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a débuté sa carrière de footballeur au sein du doyen des clubs oranais l'USM Oran, avant d'être transféré en séniors au club du Mouloudia d'Oran drivé à l'époque par feu Hadj Haddi. Au cours de la saison sportive 1972/1973, il y demeura au poste de milieu récupérateur jusqu'à 1980, avant de terminer sa carrière au CG Sig. Medjahed Senouci a remporté le trophée de la coupe d'Algérie avec le MC Oran durant la saison 1974-1975.



SENOUCI MEDJAHED

APS

BARCELONE UN MAUVAIS TIMING POUR VITOR ROQUE

Une année seulement après son arrivée, Vitor Roque (20 ans) a quitté le FC Barcelone pour Palmeiras. Pour l'attaquant brésilien, le timing de son transfert n'était pas le bon. "En arrivant à Barcelone, je suis revenu d'une blessure, de vacances, j'avais mal, j'ai engagé des professionnels pour m'aider, mais il y avait aussi plein d'autres raisons, a soufflé le buteur auriverde lors de sa présentation. Maintenant, il s'agit de récupérer ma confiance, c'est le plus important."

LIVERPOOL

SALAH REVIENT À HAUTEUR D'AGÜERO

Grâce à son doublé de penalties contre Southampton (3-1) ce samedi en Premier League, l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (32 ans, 29 matchs et 27 buts en championnat cette saison) a inscrit les 183e et 184e buts de sa carrière en PL, ce qui le ramène à hauteur de l'ancien attaquant de Manchester City Sergio Agüero, à la 5e place des meilleurs buteurs de l'histoire de l'élite anglaise.

"Je n'y ai pas pensé pendant que je jouais. C'est une bonne étape de l'égaliser ! Sergio est un grand joueur, il était une légende ici en Premier League. Je suis donc content de ça", a réagi le phénomène égyptien après la rencontre. Il lui a fallu 292 rencontres pour atteindre ce cap, contre 275 pour l'Argentin.

NEWCASTLE TONALI NE DEVRAIT PAS PARTIR

Solide depuis son retour de suspension, Sandro Tonali (24 ans, 33 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne devrait pas quitter Newcastle lors du prochain mercato estival. Malgré les rumeurs d'un possible retour en Serie A, le milieu de terrain italien pourrait poursuivre son aventure chez les Magpies.

"Il reviendra en Italie. Quand ? C'est difficile à dire. C'est un enfant du football italien, c'est beau de voir un homme grandir à travers les difficultés, a fait savoir son représentant, Marianna Mecacci, pour Sportitalia. (...) Tant que l'opportunité de la Premier League existe, il en profitera, mais il est impossible de penser qu'il ne reviendra pas dans le football italien."

Sous contrat jusqu'en juin 2028, l'ancien joueur de l'AC Milan est évalué à au moins 50 millions d'euros.



SANTOS NEYMAR, LE BAYERN COMME OPTION ?

De retour à Santos pour se relancer depuis janvier, le milieu offensif Neymar (33 ans), libre en juillet prochain, vise un come-back rapide en Europe. On le sait, l'international brésilien rêve de revenir au FC Barcelone, mais le club catalan a récemment calmée cette possibilité (voir ici). De son côté, l'agent de l'ancien Parisien, Pini Zahavi, continue de s'activer pour lui trouver un point de chute au sein d'un cador européen l'été prochain.

En plus du Barça, le représentant de l'Auriverde a également évoqué le cas de son client avec le Bayern Munich, d'après le quotidien catalan Sport. Grâce à ses bonnes relations avec les deux clubs, l'Israélien compte bien utiliser son influence pour parvenir à placer Neymar, qui souhaite rebondir dans une équipe ambitieuse et offensive afin de redevenir l'un des meilleurs joueurs du monde.

REAL MADRID FRANCFORTE TRÈS ATTENTIF POUR GÜLER

Peu utilisé par l'entraîneur Carlo Ancelotti, le milieu offensif du Real Madrid Arda Güler (20 ans, 17 apparitions et 1 but en Liga cette saison) n'est pas satisfait de son temps de jeu. Lors du prochain mercato d'été, l'international turc pourrait réclamer son départ de la Maison Blanche.

Et selon les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce samedi, Francfort se montre très attentif à l'évolution de l'ancien prodige de Fenerbahçe. Si les Merengue ouvrent réellement la porte à un prêt ou à un transfert de Güler, l'Eintracht souhaite bondir sur cette opportunité.

LEVERKUSEN LE BAYERN OBSÉDÉ PAR WIRTZ

Le Bayern Munich ne veut surtout pas rater le milieu offensif du Bayer Leverkusen Florian Wirtz (21 ans, 24 matchs et 9 buts en Bundesliga cette saison). En concurrence avec Manchester City et le Real Madrid, l'actuel leader de la Bundesliga se trouve déjà en action afin de recruter l'international allemand l'été prochain, selon les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg.

Pour envisager un départ du jeune talent, Leverkusen devrait réclamer une somme estimée à bien plus de 100 millions d'euros, mais le Bayern, présenté comme obsédé sur ce dossier, se montre prêt à payer le prix fort. Pour le moment, le champion d'Allemagne en titre n'a pas dit son dernier mot pour Wirtz et espère encore le retenir en prolongeant son contrat, qui expire en juin 2027.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

GUERRE D'ALGÉRIE**La France a utilisé massivement des armes chimiques en Algérie (documentaire)**

La France a utilisé des armes chimiques, interdites par le Protocole de Genève de 1925, dans sa guerre contre l'Algérie de 1954 à 1959, révèle le film Algérie, sections armes spéciales (diffusé sur la Radio Télévision suisse ce 9 mars).



La France avait pourtant été la première des 135 nations à signer l'accord contre ces armes, abondamment utilisées pendant la Première Guerre mondiale. Le film Algérie révèle ce honteux secret.

Les souvenirs et les archives personnelles de soldats français et de combattants ou de civils algériens sont convoqués par Claire Billet, la réalisatrice du film, à l'appui d'une démonstration qui s'appuie sur les travaux de l'historien Christophe Lafaye, engagé dans un mémoire d'habilitation de recherche consacré à ce sujet.

Malgré de nombreux obstacles administratifs, Christophe Lafaye, spécialiste d'histoire militaire, a exhumé plusieurs documents qui décrivent comment la décision politique a été prise, en mars 1956, comme en atteste un courrier du commandant supérieur interarmées de la 10e région militaire (qui couvre l'Algérie) au secrétaire d'Etat aux Forces armées (terre), Maurice Bourgès-Maunoury, intitulé : « Utilisation de moyens chimiques

». « Le colonel des armes spéciales m'a rendu visite.

Il m'a annoncé qu'il avait obtenu votre accord de principe relatif à l'utilisation des moyens chimiques en Algérie».

En septembre 1956, le comité rendu d'une réunion tenue à l'état-major des Armées produit «une étude de politique générale d'emploi des armes chimiques en Algérie».

Le but était d'infecter les grottes où se réfugient les «insurgés» — que les documents de l'époque qualifient de « hors la loi » —, faire prisonniers ou tuer leurs occupants, et les rendre impraticables.

Dès lors, l'armée effectue des tests pour déterminer « le produit à utiliser dans chaque cas particulier », les modes d'emploi et les personnels qui devront se consacrer à ces missions : une batterie armes spéciales (BAS) est créée en décembre 1956.

Une centaine de sections seront réparties sur tout le territoire algérien par le général Salan.

Le plan Challe révisera cette

organisation en 1959. Les produits sont prélevés dans les stocks de la Grande Guerre.

Il s'agit de CN2D, conditionné dans des grenades et dans des pots : un dérivé arséné (Adamite ou DM) combiné à de la chloroacétophénone (CN) très毒.

Le film rencontre aussi des survivants algériens de la grotte de Ghar Ouchettouh, dans les Aurès, gazeté le 22 mars 1959 avec près de 150 villageois à l'intérieur.

Selon Christophe Lafaye, 8 000 à 10 000 gazages ont été conduits pendant toute la guerre.

L'historien en a documenté 440, qu'il a fixés sur une carte. L'inventaire complet reste à faire. Il a fallu attendre 1993 pour que la France vote l'interdiction définitive des armes chimiques et de leur fabrication.

Le film "Algérie, sections armes spéciales", de Claire Billet, produit par Luc Martin-Gousset, pour SOLENT Pproduction, 52 mn, sera diffusé par la Radio Télévision suisse le 9 mars et sur France 5 le 16 mars.

ALGÉRIE - IRLANDE**Agrément à la nomination de la nouvelle ambassadeur d'Algérie auprès de l'Irlande**

Le gouvernement irlandais a donné son agrément à la nomination de Mme Asma Soudi, en qualité d'ambassadeure extraordinaire et plénipotentiare de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Irlande, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME**ANP : un terroriste capturé et reddition de trois autres en une semaine**

Un terroriste a été capturé à Tamanrasset, trois terroristes se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et dix éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations menées durant la période du 26 février au 4 mars, indique un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 26 février au 4 mars 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «un détachement de l'ANP a capturé, à Tamanrasset, le terroriste recherché +Malaoui Tahar+ et récupéré une (1) lance-roquette RPG 7, deux (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (1) fusil mitrailleur, une quantité de munitions et d'autres effets».

Dans le même contexte, «3 terroristes se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire. Il s'agit en l'occurrence des dénommés Larbi Ladmi dit +Saddam+, Ita Lamine dit +Houdhaifa+ et Ben Kheia Siout dit +Abou Daoud+.

Les détachements terroristes avaient en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 3 autres armes à feu, une quantité de munitions et d'autres effets», note la même source, ajoutant que «des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 36 narcotraiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quinaux et 31 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 929875 comprimés psychotropes ont été saisis», note la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Djabet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 244 individus et saisi 33 véhicules, 265 groupes électrogènes, 159 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».

De même, «44 autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 1 fusil mitrailleur, 3 fusils de chasse, 7 fusils à pompe, 78730 litres de carburants, ainsi que 8 quiniaux de tabacs et 9 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculature ont été saisis et ce, lors de différentes opérations», ajoute la même source. Par ailleurs, «716 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

APS

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE**M. Chaib rencontre des membres de la communauté nationale établie en Arabie Saoudite et partage l'iftar avec eux**

Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a rencontré des membres de la communauté nationale établie au Royaume d'Arabie saoudite, avec lesquels il a partagé l'iftar organisé en leur honneur, et ce à

l'occasion de la visite de travail qu'il effectue à Djeddah pour participer aux travaux de la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), indique samedi un communiqué du ministère. «Les membres de la

communauté présents ont apprécié et salué cette initiative louable qui s'inscrit dans le cadre de la consécration de la tradition d'écoute et de concertation instaurée qui place au cœur de sa méthodologie, la promotion de sa participation, l'écoute et la réponse efficace à ses besoins et aspirations», Le Secrétaire d'Etat a souligné, dans ce sillage, l'attention particulière que les hautes autorités du pays portent à notre communauté à l'étranger, dans le cadre d'une stratégie renouvelée qui place au cœur de sa méthodologie, la promotion de sa participation, l'écoute et la réponse efficace à ses besoins et aspirations, ajoute la même source.